





Un balado de réflexions publiques
ANIMÉ PAR ROBERT AUBIN

Disponible sur | gazettemauricie.com |   

À compter du 9 octobre ! - Voir page 23

PRODUIT PAR

la gazette

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL



GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020 - VOLUME 35 - NUMÉRO 1

WWW.GAZETTEMAURICIE.COM



DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

RELANCE OU RENOUVEAU ?

Rôle des gouvernements de proximité

PAGE 15



PHOTO : DOMINIC BRÉBÉ

MYCO

RENDEZ-VOUS DE LA GASTRONOMIE FORESTIÈRE

2 — 12 OCTOBRE

21 restaurants participants

mycoo4.com

Une initiative conjointe de




Partenaires










Choisir ses combats

Dans la foul  e du cinquanti  me anniversaire de la Crise d'octobre, une journaliste de CBC a   t   s  v  rement bl  m  e puis sanctionn  e pour avoir   voqu   en pleine r  union de travail le livre de Pierre Valli  res, *N  gres blancs d'Am  rique*. « J'ai bless   mes coll  gues, mon   quipe et CBC. Pour cette raison, je suis profond  ment d  sol  e et j'ai honte », a avou   la journaliste.

R  AL BOISVERT

Peu de temps apr  s,    l'Universit   Concordia, un professeur a fait l'objet d'une p  tition le condamnant pour avoir prononc   mot    mot le titre du m  me livre de Pierre Valli  res durant son cours. Des gens qui se disent racis  s et qui se retrouvaient dans salle ce jour-l   ont pu entendre un mot qui   voque pour eux des souffrances insoutenables, rapporte-t-on.

Sur ces entrefaites, on apprend qu'une nouvelle   dition en fran  ais du livre d'Agatha Christie *Les dix petits n  gres* vient d'  tre publi  e sous le titre *Ils   taient dix*. Le mot « n  gre », apparaissant soixante-quatorze fois dans la traduction pr  c  dente, a   t   syst  matiquement   cart  . L'  le du n  gre a   t   notamment remplac  e par l'  le du soldat.

   l'heure o   ces lignes sont   crites, rien n'indique qu'on s'appr  te    modifier le titre du livre de Dany Laferri  re *Comment faire l'amour avec un n  gre sans se fatiguer*. Au contraire. Son agent litt  raire nous pr  cise que le livre circule encore et toujours dans toutes les librairies du Qu  bec. Il ajoute que l'un de ses   diteurs en France, les   ditions Zulma, pour souligner les 35 ans de vie de ce livre, le r   dite ce mois-ci en grand format. On ne saurait dire si cela cr  era quelques remous comme ce fut le cas pour Blaise Cendrars accus  , soixante ans apr  s sa mort, de n  grophobie pour son livre *Petits contes n  gres pour les enfants des blancs*, r   dit   r  cemment par Albin Michel Jeunesse et la Biblioth  que nationale de France.    tout   v  nement, si cela se trouve, une petite pol  mique    l'occasion de la sortie d'un livre ne fait parfois pas de tort pour moudre les ventes...

Qu'on se comprenne bien. Le mot n  gre, pris au sens propre du terme, est infamant. M  me que l'on ne l'utilise plus pour d  signer un   crivain fant  me ou un pr  te-plume. C'est dire. Quoi qu'il en soit, il ne vient    l'esprit de personne aujourd'hui l'id  e de l'employer pour d  signer ou interpeller un individu    la peau noire.    personne sauf aux

racistes bien s  r ! Et pour eux, cette controverse ne fait probablement qu'attiser leur sarcasme.

Sous leur forme actuelle, les coups de griffes dont le mot n  gre fait l'objet, pour employer un euph  misme, laissent plut  t songeur. Les r  seaux sociaux et certains journalistes ne se sont pas g  n  s pour se moquer de cette histoire. Chose certaine on peut se demander quelle cause tout   a peut bien servir sinon celle d'un r  visionnisme obtus et coup   du r  el comme le rappelaient r  cemment trois professeurs de l'UQAM dans le Devoir. Tout compte fait, voil   de bien vaines distractions quand on sait tout ce qui doit   tre mis en   uvre pour   viter que les George Floyd, Jacob Blake ou Pierre Coriolan de ce monde ne p  rissent sous les coups de la violence polici  re. Et puis, avant toute chose, ne faudrait-il pas s'attaquer aux in  galit  s sociales et   conomiques en g  n  ral dont les noirs sont victimes et    celles en particulier qui les affligent en temps de pand  mie ? Ce n'est pas l'ouvrage qui manque tant la c  te est raide    remonter sur ce plan.

Il n'est pas mauvais, dit-on, de savoir choisir ses combats et aller    l'essentiel si on veut faire avancer les choses. Voil   au moins un aphorisme qui devrait faire l'objet d'un large consensus pour nous tous pour qui la vie des noirs compte.   

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Sous leur forme actuelle, les coups de griffes dont le mot n  gre fait l'objet, pour employer un euph  misme, laissent plut  t songeur.

BORIS



R  PONSES DES MOTS CROIS  S
VERTICALEMENT: 1 ROSE, 3 AUBIN, 4 ZANETTI, 6 ANONYMISATION, 7 TRANSITION, 9 ROEPAM, 10 WHITEHEAD, 13 MARCEAU.
HORIZONTALEMENT: 2 RELANCE, 5 BRAULT, 8 BENZODIAZ  PINES, 11 MUNICIPALIT  S, 12   COSOCIALISME, 14 HANGARTS, 15   CLORE, 16 M  KINAC, 17 F  LOUSTE.

CHIFFRE DU MOIS

183 millions

Nombre estim   de livres de pommes produit au cours de la saison 2020 au Qu  bec.

Source : Les Producteurs de pommes du Qu  bec

SOMMAIRE

OPINION – PAGE 2

ENVIRONNEMENT – PAGE 3

  CONOMIE – PAGE 4

  CONOMIE SOCIALE – PAGE 4

M  DIAS PARTENAIRES – PAGE 6

SOCI  T   – PAGE 7

HISTOIRE – PAGE 7

CHRONIQUE LINGUISTIQUE - PAGE 8

CULTURE – PAGES 8 ET 9

DOSSIER – PAGE 14    17

INTERNATIONAL – PAGE 18

PROCHE EN TOUT TEMPS – PAGE 18

SANT   – PAGE 20

CHRONIQUE MAURICIENNE – PAGE 22

MOTS CROIS  S – PAGE 23

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Genevi  ve, Trois-Rivi  res QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
T  l.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFI  E
La Gazette de la Mauricie est publi  e par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualit   faisant la promotion du d  veloppement int  gral des personnes et de leurs collectivit  s. La Gazette de la Mauricie n'est reli  e    aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconna  t le soutien que lui offre le minist  re de la Culture et des Communications du Qu  bec via son programme de soutien aux m  dias communautaires.

www.gazettemauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
[@GazetteMauricie](https://twitter.com/GazetteMauricie)

AMECQ
ASSOCIATION DES M  DIAS   CRITS COMMUNAUTAIRES DU QU  BEC

Pr  sident : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
R  dacteur en chef : Alex Dorval
Correctrice : Diane Vermette
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Qu  bec            

Pour plus de contenu, visitez-nous au gazettemauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

BOOM DE FRÉQUENTATION DANS LES PARCS NATURELS

Comment s'en sort la nature ?



Cet été, il y a eu un engouement exceptionnel pour les activités de plein air en nature. La vente de matériel de camping, de randonnée et de véhicules récréatifs a explosé. Impossible de trouver une place libre pour camper dans un parc naturel. Les Québécois.es, cantonnés ici, ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les trésors dont regorge notre belle nature. Partant du principe qu'on protège généralement ce qu'on aime, on ne peut à priori que s'en réjouir.

VALÉRIE DELAGE

Il plane toutefois une inquiétude : nos parcs nationaux sont-ils en mesure d'absorber une telle fréquentation sans qu'il y ait de conséquences sur l'écosystème ? Le Québec compte 10 % d'aires protégées, c'est peu. En comparaison, la moyenne mondiale est de 15% tandis qu'un pays comme l'Allemagne protège 40% de son territoire. Non seulement la proportion de notre espace vouée à la conservation est faible, mais, dans la logique marchande de notre société capitaliste, on assiste ces dernières années à une tendance à considérer les parcs comme une source de profits. Tous les efforts sont déployés pour attirer de nouveaux visiteurs, que ce soit des installations « prêt-à-camper », des animations familiales ou encore l'accueil des chiens. Le but presque avoué est d'attirer du monde pour rentabiliser ces installations. On investit dans « l'expérience client » comme le mentionne la SÉPAQ dans ses rapports annuels. Si encore lesdits clients étaient les habitants permanents des parcs !

Quels sont les contrecoups de toute cette pression humaine sur la faune et la flore ? Dur à dire. Il apparaît toutefois évident que les motos qui traversent le parc de la Mauricie à grand coup de pétarade, les bateaux à moteur qui sillonnent abondamment les canaux du parc des îles de Boucherville ou la plage animée

tel un Club Med du parc Frontenac perturbent la nature. Combien de personnes m'ont mentionné ce printemps n'avoir jamais entendu ni vu autant d'oiseaux en ville grâce au confinement ? La preuve que la quiétude redonne vie et confiance à la faune. Tout ce brouhaha et cette agitation ne sont certainement pas sans effets. Sans compter les déchets négligemment abandonnés, les restes de table jetés aux animaux de moins en moins sauvages, presque comme dans un zoo.

Rendre accessible au plus grand nombre notre belle diversité écologique est certes un très bon moyen de susciter un engouement pour sa conservation. Mais justement, l'aspect conservation devrait en être la priorité. Et pour ça, elle devrait surtout s'accompagner d'activités d'éducation beaucoup plus substantielles. Les gens qui ne respectent pas la nature sont souvent mal informés plutôt que mal intentionnés. Par exemple, il est tentant de lancer du pain aux canards qui s'approchent. Toutefois, prendre le temps d'expliquer aux gens comment cette activité nuit à la faune sauvage, voire à la qualité de l'eau, suffit généralement à faire cesser ce comportement. Récemment, deux personnes différentes de mon entourage m'ont remerciée de les avoir informés du stress généré chez les oiseaux quand on tente d'imiter leur chant. Ceux-ci pensent alors qu'un intrus s'est introduit dans leur territoire



CRÉDITS: DOMINIC BÉLÉ

L'achalandage sans précédent observé cette année dans les parcs nature comme le Parc de la Mauricie met une pression tout aussi sans précédent sur les écosystèmes.

et qu'ils doivent le défendre, redoublant d'ardeur pour défendre leur fief. Avec les meilleures intentions, ces personnes amoureuses de la nature pensaient juste pouvoir établir un dialogue avec les oiseaux.

Les orientations prises dans les parcs, tant au Québec qu'au Canada, ne semblent toutefois pas se porter vers l'éducation à la population. Dans notre société où chaque richesse est vue en signe de \$, il faut s'en inquiéter. Les parcs naturels devraient

en tout premier lieu garder leur vocation d'aires protégées et de lieu d'éducation. De nombreux autres espaces sont déjà dédiés aux loisirs plus bruyants. Peut-on imaginer que chaque personne qui entre dans un lieu voué à la conservation de la nature ait reçu un minimum de formation sur le savoir-être pour minimiser son empreinte et respecter ces sanctuaires vivants ?

Il est urgent, non seulement d'augmenter la quantité d'aires protégées,

mais aussi les activités d'éducation et de sensibilisation dans les parcs naturels pour faire profiter un maximum de gens de ces joyaux tout en apprenant à les respecter. Il en va de notre héritage commun et de notre plus grande richesse.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

MYCO

Le happening gourmand de la Mauricie

2 — 12 OCTOBRE

RENDEZ-VOUS DE LA GASTRONOMIE FORESTIÈRE

Une initiative conjointe de

21 restaurants participants

RESTAURANT ZÉLÉ Ste-Flore

RESTAURANT LE ST-ANTOINE Ste-Flore

MICROBRASSERIE À LA FÛT St-Tite

MICROBRASSERIE LE PRESBYTÈRE St-Stanislas

LE BALUCHON ÉCO-VILLÉGIATURE St-Paulin

MICROBRASSERIE NOUVELLE FRANCE St-Alexis-des-Monts

LA BEZOTTE CAFÉ DE VILLAGE Yamachiche

LE 100 ST-LAURENT Louiseville

LE ROND COIN St-Élie-de-Caxton

LE LUTIN MARMITON St-Élie-de-Caxton

AUBERGE AUX GOGLUS St-Jean-des-Piles

MICROBRASSERIE LE TEMPS D'UNE PINTÉ Trois-Rivières

LA MAISON DE DÉBAUCHE Trois-Rivières

LE BUCK Trois-Rivières

ÉPI, BUVETTE DE QUARTIER Trois-Rivières

LES CONTREBANDIERS BOISSONNERIE GOURMANDE Trois-Rivières

RESTAURANT LE LUPIN Trois-Rivières

LE CASTEL Trois-Rivières

L'AUBERGE DU LAC ST-PIERRE Trois-Rivières

LE BRASIER 1908 Trois-Rivières

AUBERGE ST-MATHIEU DU LAC St-Mathieu-du-Parc

LA COOKERIE DU VILLAGE DU BÛCHERON Grandes-Piles

mycoo4.com

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

Quel plan pour l'économie du futur ?



Depuis le début de la pandémie, les gouvernements ont multiplié les mesures de court terme afin d'éviter un effondrement de l'économie. Maintenant que le pire a été évité, il devient impératif de mettre en œuvre un plan de relance axé sur la restructuration de l'économie à plus long terme, et ce, pour deux raisons. D'une part, la sortie de crise sera longue étant donné l'issue incertaine de la pandémie mondiale et le creusement des inégalités qu'elle a provoqué. D'autre part, il serait absurde de faire abstraction de la crise climatique et de ses effets sur les écosystèmes de la planète.

ALAIN DUMAS

Si certains s'impatiente d'un retour à la « normale », beaucoup d'autres redoutent un retour à l'ancienne normale. Caractérisée par la surconsommation et la surexploitation des ressources, l'ancienne normale est synonyme de pollutions diverses et de réchauffement climatique aux conséquences dramatiques : canicules à répétition, pénurie d'eau potable, baisse des rendements agricoles, fonte des glaces de montagne et de mer, dégradation de la biodiversité,

La transition écologique de notre économie permettrait de contenir le réchauffement de la planète sous 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris sur le Climat.

inondations de zones habitées, pertes d'espaces verts, etc. Avec un tel bilan, un retour à l'ancienne normale paraît donc invraisemblable.

C'est pourquoi un plan de restructuration constitue une opportunité en or pour mettre en branle la transition écologique de notre économie, laquelle permettrait de contenir le réchauffement de la planète sous 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris sur le Climat. À quoi donc pourrait ressembler un tel plan ? Une transition écologique

Par le passé, les gouvernements privilégiaient les investissements dans l'asphalte et le béton (routes, ponts, bâtiments, etc.). Or, de nombreuses organisations proposent d'investir massivement dans la décarbonation de l'économie (transports propres, énergies vertes, etc.) et la préservation de la biodiversité.

Au Québec, des intervenants de tous horizons recommandent d'utiliser le Fond des générations pour investir dans les transports collectifs, les infrastructures de transport actif (vélos, routes de vélo), l'électrification

des véhicules publics et la rénovation énergétique des habitations.

Pour respecter son engagement à l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % d'ici 2030. Pour y arriver, une des solutions avancées consiste à recourir à un système de taxe carbone progressive, laquelle prévoit une redistribution des recettes aux familles à revenu moyen et modeste afin de compenser le coût d'une telle taxe. Pour que le Canada puisse atteindre ses cibles de réduction de GES, la Commission d'écofiscalité canadienne évalue que le montant de cette taxe devrait atteindre 210 dollars la tonne d'ici 2030. Pour être cohérent avec ses objectifs, le gouvernement fédéral doit supprimer les milliards de dollars qu'il verse en subventions aux infrastructures (pipelines, etc.) et aux producteurs d'énergies fossiles.

Enfin, l'instauration d'un système bonus - malus, lequel prévoit une surtaxe (malus) à l'achat d'un véhicule énérgivore et une subvention (bonus) à l'achat d'un véhicule peu ou pas polluant, constitue une mesure efficace

pour décourager l'achat de véhicules à forte émission de gaz carbonique. Une transition juste

L'élimination prochaine de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) doit être accompagnée d'une réforme de l'assurance-emploi, étant donné que les réformes du passé ont réduit l'accès aux prestations à la moitié des chômeurs seulement et que celles-ci représentent à peine 55 % du revenu assurable. Le gouvernement doit donc redonner à l'assurance-emploi son véritable sens.

Enfin, la crise sanitaire a montré la fragilité de notre système de santé, lequel nécessite des investissements majeurs. Pour les financer, il faut rendre notre système d'impôt réellement progressif en fixant un seuil minimal d'impôt à payer, indépendamment des stratagèmes d'évasion fiscale. Et pour rendre caduc le recours aux paradis fiscaux, l'organisation pour la justice fiscale ICRICT propose un taux d'imposition minimum des entreprises de 25 % et une taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises numériques, peu importe la localisation de leur établissement.

A-T-ON LA MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE ?

Étant donné la hausse importante de la dette publique depuis mars, nos gouvernements ont-ils la marge de manœuvre nécessaire pour relancer l'économie ? La réponse est oui, et ce, pour deux raisons. D'une part, le ratio de la dette publique au revenu national (PIB) est encore bas ; il se situe à 49 % au fédéral et à 40 % au Québec. D'autre part, puisque le coût de la dette est presque nul (taux d'intérêt de 1 %), et que la relance entraînera une croissance économique de 2 % à 3 %, le taux d'endettement diminuera automatiquement de manière progressive. Vouloir réduire la dette en diminuant les dépenses publiques provoquerait un ralentissement économique et, par le fait même, une baisse des recettes fiscales et une hausse de l'endettement public. 📌

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

ÉCONOMIE SOCIALE

MAURICIE RÉCOLTE

La revalorisation des fonds de champs

Quand on dit qu'un projet émane d'un besoin, est conçu et façonné par une communauté, pour le bien commun de celle-ci... Bien en voici un bel exemple.

MARJOLAINE CLOUTIER

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MAURICIE

Mauricie Récolte regroupe des partenaires du milieu, qui, à travers un partage d'expertises, de ressources et de connaissances, en mode co-développement, souhaitent pérenniser les actions locales des différents territoires de la Mauricie.

On y retrouve Maski Récolte, Des Chenaux Récolte, les différentes Municipalités régionales de comté (MRC), Le Mapaq, Le Mamh, Le Pôle d'économie sociale, Les SADC, Maski en forme, La CDC de la MRC de Maskinongé, Le Ciusss, Moisson Mauricie, La Brouette, la Tirshv, le Consortium en développement social et l'UQTR.

Mais revenons quelques années en arrière.

Ce genre d'activités de récoltes de fonds de champs existe déjà sur plusieurs territoires au Québec. On peut penser par exemple, chez nos voisins du Sud, juste de l'autre côté du pont Lavolette, à la carotte joyeuse qui existe depuis 2014, récolte des dons de producteurs et distribue des denrées transformées afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tout en mettant de l'avant des plateaux de travail d'insertion à l'emploi. En Mauricie, tout commence dans la MRC de Maskinongé, il y a 3 ans. Suzie Paquin, agente de développement chez Maski en forme, en collaboration avec d'autres partenaires, caresse le rêve de récupérer les fonds de champs et d'en faire profiter notamment les distributions alimentaires, les camps de jour, les écoles et les CPE.

« L'opportunité était là. On recevait beaucoup d'appels en ce sens. On voulait aller vers la saine alimentation, les partenaires du temps étaient

murs, les producteurs ont embarqué et on a commencé comme ça. Aujourd'hui, ces mêmes producteurs plantent un peu plus de graines en pensant à nos fonds de champ. »

Ce genre d'opération, c'est gagnant pour tout le monde. Ça permet de récupérer des denrées et de les redistribuer. Il peut pousser des projets de transformation, par exemple dans les écoles, les bénévoles ont accès aux légumes, les producteurs souvent en manque de main d'œuvre peuvent récolter l'ensemble de leur plantation. Bref, tout le monde y gagne.

L'année dernière, c'est dans la MRC des Chenaux qu'un projet similaire a démarré, inspiré de celui de Maskinongé.

Mais concrètement, on parle de quoi ? Et bien pour les amateurs de statistiques et de chiffres, voici ce qu'ont permis les récoltes de fonds de champ dans les MRC de Maskinongé et Des Chenaux, en date du 27 août 2020 :

Pour Isabelle Bordeleau, agente de développement à la MRC de Maskinongé, Mauricie récolte n'en est qu'à ses premiers balbutiements et on n'a pas fini d'en entendre parler.

« C'est très stimulant de partager les expertises et travailler en co-développement. Les gens sont motivés, ont soif d'apprendre et de transmettre. C'est clair pour moi que l'initiative va se multiplier et faire des petits dans la région. Soyez à l'affût ! », précise madame Bordeleau.

Ce sera effectivement très intéressant de surveiller ce processus d'essaimage qui pourrait favoriser le déploiement de telles initiatives. Nous pourrions également évaluer si l'entrepreneuriat collectif permettrait d'en pérenniser les retombées. Lorsque citoyens, organisations, producteurs, écoles et j'en passe, se mettent



CRÉDITS : MASKI RÉCOLTE

ensemble avec au cœur des projets, l'HUMAIN et des valeurs d'économie sociale, les résultats ne peuvent être que positifs pour les différentes communautés.

Parce que comme dit le vieil adage africain : Tout seul on va plus vite, mais ENSEMBLE on va plus loin! 🤝

SAVIEZ-VOUS QUE :

En économie sociale, les entreprises visent d'abord et avant tout à répondre aux besoins de leurs membres et de leur communauté. Elles prennent de nombreuses formes — OBNL, coops, mutuelles — par lesquelles elles impliquent leurs membres, qui incluent souvent leur personnel ou leur clientèle, dans le processus décisionnel.

	DES CHENAUX	MASKINONGÉ			TOTAL
ÉDITIONS	2020	2018	2019	2020	
KILOS RÉCOLTÉS	1 088 kg	1 415 kg	8 263 kg	4 032 kg	14 798 kg
PARTICIPATIONS	67	52	284	+ de 130	533 participations
ACTIVITÉS DE CUEILLETES	10	9	37	15	71 cueillettes
DONS	Environ ½ total	-	23	11	Quarantaine de dons
PRODUCTEURS ET CITOYENS	17	8	16	12 producteurs + les citoyens	
ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	5			17 (CPE, camps de jour, maison de jeunes, distributions alimentaires, etc.)	

Le Pôle d'économie sociale de la Mauricie est une organisation entièrement vouée au développement de l'économie sociale. Il favorise la concertation entre les différents acteurs de son milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Il participe ainsi à la vitalité et à la diversification économique du territoire.



Pôle d'économie sociale de la Mauricie



Poursuis tes rêves. Poursuis tes études.

Les cégeps, collèges privés
et universités sont prêts.
À TOI D'ALLER DE L'AVANT.

[Quebec.ca/enseignementsuperieur](https://quebec.ca/enseignementsuperieur)

Votre
gouvernement

Québec



LA PANDÉMIE ET LE REcul ENVIRONNEMENTAL

Cache-œil jetable

En mars dernier, lorsque la pandémie a éclaté, j'étais optimiste. Pas vraiment au niveau du déroulement de celle-ci (800 000 morts à ce jour, ce n'est pas super) ni de la gestion, mais plutôt des conséquences qu'a amené le confinement : décroissance, moins d'émission de gaz à effet de serre, etc. Cependant, cet éclat de joie de ma part fut rapidement taraudé. Je voyais à ce moment une occasion de faire un revirement, de changer la tendance, de reculer un peu la doomsday clock. Il n'en est rien.

ALEXIS LAMBERT

COLLABO ZONE CAMPUS /
LES MAINS SALES

REcul DE L'AVENIR

Si les différents pas écologiques se font timidement, ça ne prend pas grand-chose pour les dissoudre complètement. Récemment, une étude a annoncé que les Canadien.ne.s reculaient sur les degrés d'acceptation du bannissement du plastique à usage

unique. Le gouvernement avait, en juin 2019, décrété que le plastique à usage unique verrait sa fin en 2021, soldant la fin des innombrables contenants jetables et sacs de plastique, qui constituent une large partie des déchets que l'on peut éviter. Cependant, comme la peur a toujours le dernier mot, les Canadien.ne.s ont maintenant refroidi à l'idée que l'on supprime le plastique, croyant dur comme fer que quelque chose d'unique est moins sale que quelque

chose de lavable. Les statistiques démontrent que si 74% des gens étaient favorables à cette interdiction, le tout a maintenant passé à 58% et les gens entièrement contre représentent 27% (contre 10% en 2019).

LE JETABLE EST PLUS SÛR QUE JAMAIS

Mais les gens ne croient pas pour rien que le plastique est la chose la plus utile. En effet, le lobby du plastique profite de cette crise sanitaire. Même

s'il est connu que les sacs réutilisables ne sont pas plus dangereux, le lobby a réussi à pousser l'idée, menant à une interdiction de les utiliser à l'épicerie durant les premiers mois de la pandémie. Même chose pour les cafés, où les grandes chaines n'acceptaient plus les tasses réutilisables (même s'il est connu que certaines chaines mesuraient la quantité avec une tasse... jetable!).

Certaines villes ont même dû arrêter leurs opérations de recyclage à cause de la surcharge. En plus de ça, triste constat, au moins une fois par jour on voit sur le sol, soit des masques chirurgicaux, soit des gants, laissé par des gens trop peu conscientisés ou tout simplement frustrés d'avoir à utiliser ces objets. En plus, si ces masques sont utiles lorsqu'ils sont bien utilisés, le fait d'en disposer n'importe où peut infecter encore plus de personnes. Certains diront que la crise climatique doit prendre un moment d'attente, mais comme tous les problèmes sont interreliés, on ne peut pas faire avancer les choses si on tente de régler les problèmes un à la fois.

UN JOUR DU DÉPASSEMENT PLUS LOIN... MAIS JUSQU'À QUAND ?

Malgré tout, il n'y a pas que du négatif, mais c'est encore trop peu. En effet, la crise sanitaire a permis de faire reculer le jour du dépassement

à un niveau plus bas qu'il y a 15 ans. Le jour du dépassement est une donnée écologique calculée chaque année pour estimer à quel jour les ressources de la terre ne sont plus renouvelables. En 2019, ce dernier s'était arrêté le 29 juillet (soit la plus tôt qu'il a été historiquement). Cette année, nous avons reculé de trois semaines (le jour est maintenant au 22 août). Cette accalmie est de courte durée; déjà, plusieurs entreprises ont demandé aux gouvernements de couper les mesures environnementales pour permettre de refaire leurs coffres dans les prochaines années.

S'il y a eu dans les derniers mois un certain relâchement, il est impératif de redresser les choses par des mesures environnementales fortes. L'économie se prépare à repartir en force et il faudra longtemps pour déloger l'idée que le plastique à usage unique est plus sain. Les mentalités se changent lentement, trop lentement. On n'aura pas le choix de tout bousculer, si on veut qu'elles changent à temps. 📸

ZONE CAMPUS

Trop souvent, on voit sur le sol des masques chirurgicaux et des gants, laissés par des gens trop peu conscientisés ou tout simplement frustrés d'avoir à utiliser ces objets.



PHOTO : ZONE CAMPUS

Une rentrée scolaire accessible pour tous!

ERIC MORASSE

Malgré tous les aléas que comporte la situation actuelle et avant le retour en classe des enfants, la Corporation de développement

communautaire (CDC) de Mékinac a maintenu son projet « Une rentrée scolaire accessible pour tous » afin de donner un coup de pouce aux familles du territoire de la MRC de Mékinac.

Ainsi, les 19 et 20 août derniers, les familles dont les enfants fréquentent une école du territoire ont pu se rendre à la Salle Aubin de Sainte-Thècle pour bénéficier d'un vaste choix d'articles scolaires à prix abordable. Pour certaines familles à faibles revenus qui sont référées par le CIUSSS, la facture totale de leurs achats est plafonnée à 20\$.

Bien sûr, le contexte de pandémie a amené l'équipe à revoir les façons de faire. Ce sont notamment des bénévoles qui allaient cueillir les effets scolaires, à partir des listes fournis par les parents. « Mais les gens aiment la nouvelle façon de faire », mentionnait Julie Bertrand, agente de développement à la CDC.



Distribution d'articles scolaires dans le cadre du projet « Une rentrée scolaire accessible pour tous » de la CDC de Mékinac.

CRÉDITS : ERIC MORASSE, BULLETIN MÉKINAC

Le projet « Une rentrée scolaire accessible pour tous », qui en est à sa 12e année, est possible grâce à la participation financière de plusieurs partenaires, notamment Metro Saint-Tite, la députée de Champlain Sonia LeBel et la Caisse Desjardins de Mékinac-des Chenaux. Aussi, ce sont le personnel et les membres de plusieurs organismes communautaires du territoire qui s'impliquent pour faire de cette journée un succès, comme la Maison des familles de Mékinac, le Centre d'action bénévole de Mékinac, Femmes de Mékinac et L'Accorderie.

UNE INITIATIVE REMARQUÉE

Notons que le succès du projet « Rentrée scolaire accessible pour tous » ne passe pas inaperçu et d'autres organismes mauriciens, et même d'ailleurs au Québec, s'y intéressent et font des demandes d'information auprès des organisateurs.

De plus, la CDC de Mékinac a été récompensée pour cette initiative lors de la Soirée reconnaissance tenue par la Table nationale des CDC, au Musée POP de Trois-Rivières, le 13 novembre 2019. Sous le thème de l'innovation sociale, cette soirée visait à reconnaître l'apport des CDC du Québec dans leurs communautés respectives



JOURNAUX
MENSUELS
D'ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Genève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

De la prestation d'urgence au revenu de transition



Depuis le mois de mars, le gouvernement fédéral verse 500\$ par semaine à quiconque est sans travail en raison de la COVID-19. Près de 8,7 millions de Canadiens se sont prévalus de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), qui prendra fin le 26 septembre prochain. Dernièrement, le premier ministre Justin Trudeau a mentionné que l'idée de fournir aux Canadiens un revenu de base faisait partie des discussions autour du plan de relance économique.

STÉPHANIE DUFRESNE

Un revenu de base, par définition, sert essentiellement, pour celui qui le perçoit, à subvenir à ses besoins essentiels. Toutefois, lorsque l'on parle de revenu de base, plusieurs types de propositions peuvent être avancées selon l'objectif, les conditions d'admissibilité et la suffisance du montant octroyé pour satisfaire les besoins de ceux qui en bénéficient.

Dans un ouvrage sur le sujet, « Le revenu de base en question », Ambre Fourrier démêle le débat sur le revenu de base, qui est récupéré autant par la droite et la gauche du spectre idéologique. Ainsi, les partisans des politiques néolibérales appuient généralement un type de prestation au montant peu élevé et ne s'adressant qu'aux personnes les plus démunies. Cela encouragerait, selon eux, ces citoyens à travailler et ainsi assurer le bon fonctionnement de la société marchande.

À l'autre bout du spectre, le mouvement de la décroissance voit dans le revenu de base un outil de sortie du système capitaliste. L'instauration d'un « revenu de transition » inconditionnel, suffisant pour vivre, mais pas assez important pour surconsommer, servirait à réorienter notre énergie collective vers des activités choisies par la population plutôt qu'au service du grand capital. Cela permettrait

aussi aux bénéficiaires de s'adonner à des activités non marchandes telles que l'autoproduction et le bénévolat et de s'investir davantage dans leur collectivité.

UN OUTIL POUR REPENSER LA SOCIÉTÉ

Il est désormais évident que le maintien d'une croissance économique démesurée est irréconciliable avec les limites biophysiques de notre environnement. À l'aube d'une deuxième vague de COVID-19, aurions-nous déjà oublié que c'est la perte d'habitats pour les espèces sauvages qui est à l'origine du virus ?

L'objectif de base de la PCU visait, dans l'urgence, à atténuer les effets du chômage et de la récession mondiale causés par la pandémie en offrant un soutien financier aux employés et aux travailleurs indépendants qui ont perdu leur gagne-pain. Elle s'apparente ainsi à une forme de revenu de base et aurait pu se transformer en un programme universel à plus long terme et visant d'autres objectifs, tels que la soutenabilité de nos modes de vie.

Malheureusement, les modifications au régime d'assurance-emploi ainsi que les « prestations de relance économique » qui ont été annoncées pour remplacer la PCU ne laissent pas croire à une telle volonté. Elles ont pour seule fonction de stimuler la croissance économique ; les considérations

écologiques sont encore une fois totalement ignorées.

La bonne nouvelle c'est que l'expérience du versement d'une prestation d'urgence aux citoyens par le Canada et plusieurs autres pays permettra bientôt d'avoir des données fiables sur l'influence du versement de cette forme de revenu de base sur les décisions individuelles. L'analyse des données sur des projets-pilotes de revenu de base au Manitoba et en Ontario avait conclu à des effets positifs sur la santé et sur la scolarité. Que vont nous révéler les données sur la grande expérience de la PCU ?

Cet été, j'ai vu des bénéficiaires de la PCU s'occuper de leurs parents âgés, entreprendre des projets d'autosuffisance, étudier, lancer de nouveaux projets, donner un coup de main aux récoltes, faire du bénévolat. J'ai vu des proches surmenés par le travail retrouver la santé et d'autres réduire leur consommation matérielle. J'ai entendu de belles histoires de personnes qui ont investi une part de la prestation à des causes dans leur communauté. Les gens nous étonnent lorsqu'ils se réapproprient leurs existences.

Les crises offrent aux gouvernements l'opportunité de mettre en place de grands changements. Il ne fait aucun doute que le revenu de base est un outil puissant pour modifier la société. Encore faut-il viser les bons objectifs. 📌



L'instauration d'un « revenu de transition » inconditionnel, suffisant pour vivre, mais pas assez important pour surconsommer, servirait à réorienter notre énergie collective vers des activités choisies par la population plutôt qu'au service du grand capital

POUR ALLER PLUS LOIN :

Ambre Fourrier (2019). Le revenu de base en question. Écosociété, 152 p.

Global News (3 septembre 2020). The case for universal basic income in post-pandemic Canada

Le Journal de Montréal (3 septembre 2020). Qu'est-ce que le revenu universel et pourquoi est-il sur toutes les lèvres?

Maclean's (19 mai 2020). Will this pandemic's legacy be a universal basic income?

Pressenza (5 août 2020). Pourquoi le revenu de base universel devrait-il être considéré comme un droit humain ?

Revenu de base Québec (page Facebook)

HISTOIRE

CRISE D'OCTOBRE

Les arts au service de la mémoire collective



Selon le philosophe Jean-Paul Sartre, le rôle de l'art est de proposer au spectateur un portrait de sa société, de sa réalité, pour qu'il puisse développer une conscience de sa propre condition. À l'occasion du 50^e anniversaire de la Crise d'octobre 1970, considérée comme l'« une des pages les plus sombres de l'histoire du Canada », selon l'expression du journaliste-animateur Guy Gendron, il est opportun de renouer avec notre passé refoulé par l'entremise d'œuvres artistiques marquantes. Voici une compilation d'œuvres qui nous permettent d'éclairer cet épisode tragique majeur.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

CINÉMA

Le premier à se démarquer est Michel Brault (1928-2013) grâce à son film *Les ordres* (1974), basé sur les témoignages des prisonniers politiques d'octobre 1970 qui ont dévoilé les mauvais traitements de citoyens innocents découlant des mesures de guerre imposées par Ottawa. La même année, Jean-Claude Lord réalise le film-fiction plutôt mièvre intitulé *Bingo* (1974). Petite mention spéciale au personnage de Hans Gruber dans *Die Hard : Piège de cristal* (1988) qui affirme être le chef du Front de libération du Québec (FLQ) lorsqu'il négocie !

Autrement, il faut attendre deux décennies au Québec pour avoir le touchant film de Pierre Falardeau (1946-2009) *Octobre* (1994), coscénarisé

par Francis Simard. Cependant, son fils Jules m'a confirmé que son père a dû attendre plus de quinze ans pour obtenir du financement public afin de réaliser ce film...

Depuis quinze ans, le tabou sur la Crise d'octobre tend à diminuer. On peut penser à *Histoire de famille* (2006), un film sur la Révolution tranquille réalisé par Michel Poulette, ou bien au génial film *La maison du pêcheur* (2013) réalisé par Alain Chartrand. Plus récemment, il y a *Corbo* (2015), réalisé et produit par Mathieu Denis, ainsi que le court-métrage *Le Camarade* (2016), réalisé par Benjamin Tessier, tous les deux portant sur l'histoire du jeune militant Jean Corbo, âgé de 16 ans, qui s'est malheureusement fait exploser le 14 juillet 1966 avec une bombe qu'il pose lui-même à l'usine de la Dominion Textile. À voir !

SYMBOLES

Dès la première année de la fondation du FLQ, au printemps 1963, plusieurs statues évoquant la colonisation du Québec par l'Empire britannique, puis par Ottawa, ont été vandalisées, notamment John A. MacDonald à Montréal... Lors de l'exposition *Québec en crimes* (2011-2014) au Musée québécois de culture populaire de Trois-Rivières, alias Musée POP, on pouvait d'ailleurs voir l'énorme tête de la reine Victoria, décapitée à Québec à coup de dynamites par les felquistes le 12 juillet 1963.

Évidemment, l'héritage du FLQ ne fait pas l'unanimité, comme on a pu le constater lors de la controverse en octobre 2003 à propos d'un jeu vidéo de Sony sur la console PlayStation 2. *Syphon Filter 4 : Omega Strain* montrait les felquistes comme membres d'un groupuscule terroriste préparant

une attaque de Toronto avec des armes bactériologiques ! Finalement Sony a retiré les images de l'attaque avant la sortie.

CHANSON

C'est surtout par la chanson, véhicule de prédilection pour l'expression de l'identité québécoise, que l'on peut retracer l'influence de cette période révolutionnaire. On peut penser aux trois disques *Poèmes et chants de la résistance* (1968, 1971, 1973) en faveur des prisonniers politiques, avec Pauline Julien, Yvon Deschamps, Raoul Duguay, George d'Or, Louise Forestier, Raymond Lévesque, Jacques Michel et Le quatuor de jazz libre du Québec !

Ensuite, c'est au tour du « père de la chanson québécoise », le grand Félix Leclerc (1914-1988), de composer sa savoureuse pièce *L'alouette en*

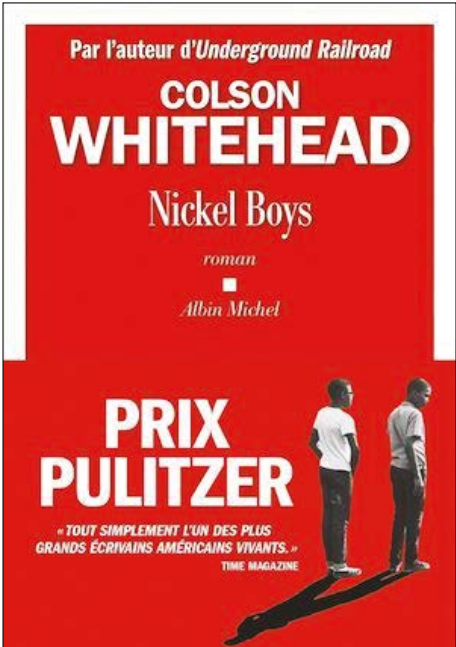
colère (1972). Au même moment, le groupe *Octobre* est fondé à Montréal par Pierre Flynn et trois amis d'enfance. Actif de 1971 à 1982, avec sept albums studio, c'est la première formation musicale au Québec à intégrer un texte en français à du rock progressif.

Il y a vingt ans, un couplet de la chanson *Mon Pays (Reel des aristocrates)* des Cowboys Fringants sur l'album *Sur mon canapé* (1998) parle d'octobre 1970. Une pièce du groupe de rap indépendantiste Guérilla, intitulée *Manifeste* (1998), parle aussi du FLQ. Pour terminer, il faut absolument écouter la chanson *La maison du pêcheur* (2013) d'Alexandre Belliard sur son Tome III des Légendes d'un peuple. 📌

Version plus longue disponible sur notre site gazetteauric.com



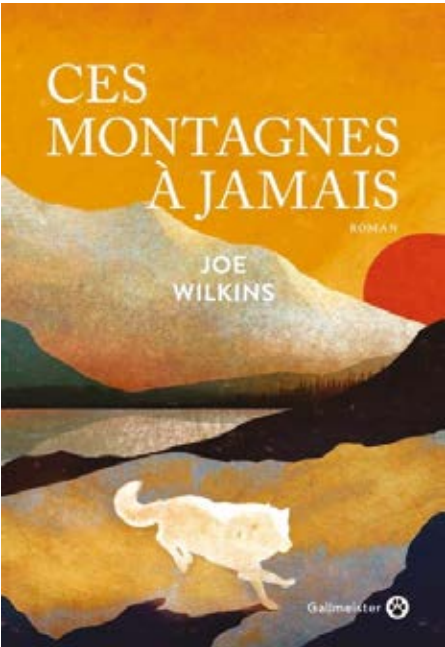
À l'occasion du 50^e anniversaire de la Crise d'octobre 1970, renouons avec notre passé refoulé par l'entremise d'œuvres artistiques marquantes.



NICKEL BOYS, COLSON WHITEHEAD, LES ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Floride, 1960. Elwood adolescent noir des quartiers pauvres de Tallahassee, marche vers l'université où il a décroché une bourse d'études pour son premier jour d'école. Il ne s'agit que d'une douzaine de kilomètres, mais quand un homme s'arrête pour lui proposer de l'emmener dans sa Plymouth Fury 61, il accepte, histoire de ne pas arriver en sueur à son premier jour. Quelques minutes plus tard, les gyrophares rouges et bleus les obligent à ranger la voiture sur le côté de la route. « C'est la première chose que j'ai pensée quand on nous a dit de chercher une Plymouth, sourit-il. Y a qu'un nègre pour voler ça », dit l'agent de police. C'est ainsi qu'Elwood est envoyé à la maison de correction Nickel Academy, qui fait office d'une version condensée de la société américaine ségrégationniste. Dans une langue maîtrisée qui oscille entre les images poétiques poignantes et une langue orale, mais non caricaturée, Colson Whitehead nous donne à voir une fiction particulière (inspirée de la véritable Dozier School for Boys) et à travers elle, on devine toutes les histoires d'oppression raciale. La Nickel Academy n'est pas sans rappeler les pensionnats canadiens pour Autochtones du XX^e siècle, et nous renvoie par le fait même à notre propre fermeture d'esprit. Deuxième roman de Whitehead recevant le prix Pulitzer, *Nickel Boys* est le fruit d'un travail minutieux (l'auteur donne ses sources en note à la fin du texte) et d'une réactualisation nécessaire de notre mémoire collective.

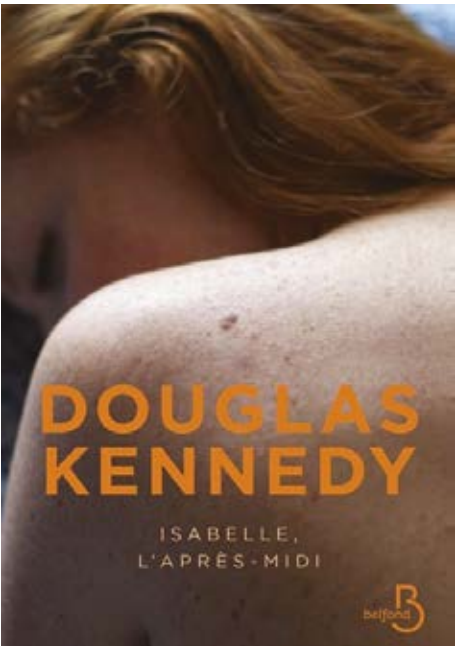
Anne-Marie Duquette



CES MONTAGNES À JAMAIS, JOE WILKINS, ÉDITIONS GALLMEISTER

À travers la pauvreté des petites villes et la richesse des paysages montagneux, suivez le récit de Wendell Newman, jeune homme célibataire habitant un mobile home et se nourrissant principalement de nouilles en canne, après que celui-ci se voit confier la garde d'un petit garçon. Rowdy est le fils de sa cousine perdue de vue depuis longtemps et dont les fréquentations douteuses l'ont menée en prison. L'enfant est pratiquement muet et a visiblement été victime de négligence, mais un lien éloquent se forme entre eux. Leur histoire s'inscrit dans les traces laissées par Verl Newman, cet homme qui s'est évaporé dans la nature il y a des années après avoir tué un garde forestier à bout portant, proclamant défendre ses droits. En contrepartie, revivez la tragédie de Gilian, la femme de l'homme assassiné et son combat dans ce Montana inhospitalier. En trame de fond, une bande d'hommes armés célébrant le paternel de Wendell comme un martyr. Une histoire de compassion malgré l'adversité.

Laurence Grenier



ISABELLE, L'APRÈS-MIDI, DOUGLAS KENNEDY, BELFOND

Juste avant d'entamer de longues études en droit, Sam décide de quitter son Amérique natale et achète un aller simple pour Paris. Il assiste aux représentations de films classiques et aux soirées arrosées dans les bars jazz, errant dans la ville en trainant avec lui sa solitude. Il rencontre alors Isabelle. Le jeune homme explore Paris et se découvre aussi lui-même dans les moments partagés avec sa nouvelle amante. Les deux s'inspirent par leurs conversations aux idées révolutionnaires et leurs caresses enivrantes. Cette passion hors du commun leur permet de goûter la liberté promise par le début des années 1970. Cette douce insouciance les tirelle, de même que la peur de rater sa vie. Tout abandonner et s'engager dans l'inconnu pour suivre les élans de son cœur requiert une dose énorme de courage. Et si le chemin le plus fréquenté était en fait le plus éprouvant? Le dernier roman de Douglas Kennedy nous parle d'un amour vrai où la désinvolture se percute au rythme effréné du quotidien.

Laurence Primeau



CHRONIQUE LINGUISTIQUE

Mot à mot : *chez*

Dictée de la rentrée : « Après un été à explorer des coins reculés du Québec, il est bon de rentrer chez soi. » Euh... serait-ce plutôt chez-soi ?... Qu'est-ce que vous écririez ?

MIREILLE PILOTTO

TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Voici quelques exemples de phrases, qui sont autant d'indices vous permettant de déduire vous-même la règle qui s'applique :

- Ce soir, je reste chez moi. / J'aime beaucoup mon chez-moi.

- Comment ça va chez toi ? / Ton chez-toi est bien aménagé.

- On retourne chacun chez soi. / Elle a un chez-soi (un chez-elle) douillet.

- Voici un mets bien de chez nous. / Notre chez-nous est un lieu primordial.

- Faites comme chez vous ! / Vous aurez bientôt un nouveau chez-vous.

- Chez eux (Chez elles), il y a toujours des invités. / Ce chalet est devenu leur chez-eux (leur chez-elles).

Alors, qu'en concluez-vous ? Pour quoi met-on un trait d'union dans les seconds cas ? Voyons voir ! Dans les premières phrases de chaque ligne, vous remarquez que la pré-

position *chez* introduit un complément de lieu, représenté par un pronom (*moi, toi, soi, etc.*). Tandis que, dans les secondes phrases, la préposition et le pronom forment un nom commun.

Vous notez également que ce nom composé (*chez-moi, chez-toi, etc.*) est associé à un adjectif possessif (*mon, ton, son, etc.*), à un article (*un*) ou à un qualificatif (*douillet, nouveau*), contrairement aux premiers exemples.

Voilà d'ailleurs un truc si vous êtes dans le doute : devant le duo chez +

pronom, repérez la présence d'article ou d'adjectif (possessif, démonstratif). S'il y en a, le trait d'union s'impose. Et ce nom composé est masculin et invariable, alors un souci de moins ! S'il n'y en a pas, essayez d'en ajouter un, par exemple : Je reste *le* chez moi. De toute évidence, cette option ne fonctionne pas, alors pas de trait d'union.

Au Québec comme dans toute la francophonie canadienne, il est courant d'utiliser *chez nous, chez vous* et *chez eux* quand on veut dire respectivement *chez moi, chez toi, chez lui (elle)*. Par exemple : Je préfère rester

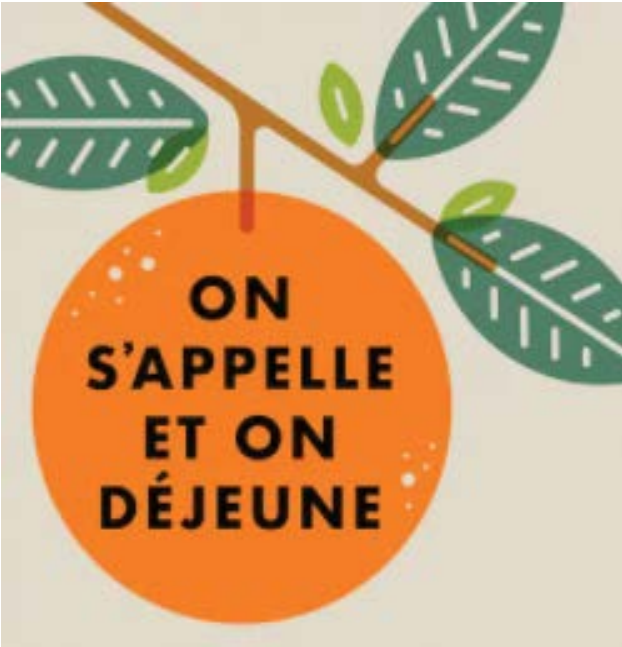
chez nous. Comptes-tu dormir *chez vous* ? Il est bien *chez eux*. Le pronom devrait logiquement être au singulier, mais cet usage demeure correct parce que le contexte met davantage l'accent sur la famille plutôt que sur la personne.

Comme quoi rien n'est immuable, sauf le plaisir de se retrouver *chez soi* après avoir marché des heures sous la pluie. Bon automne ! 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



ELIZABETH LEBLANC-MICHAUD

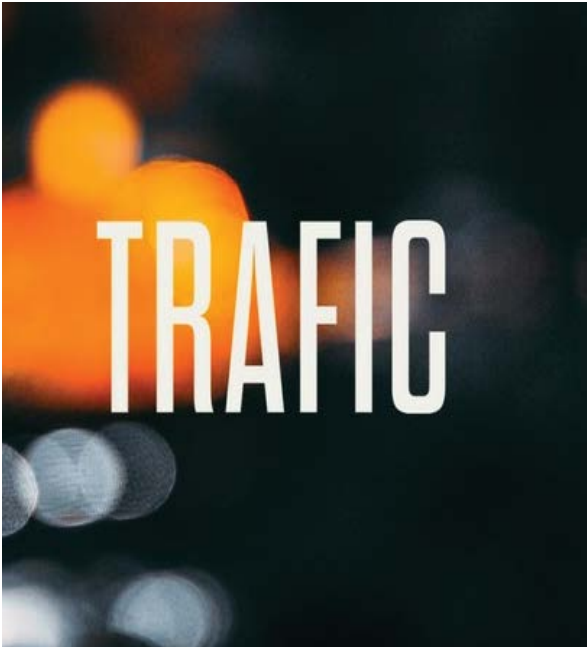


ON S'APPELLE ET ON DÉJEUNE

Peut-on manger local à 100% ? L'alimentation durable est-elle élitiste ? Pourquoi les véganes veulent-ils imiter la viande ? Voilà le genre de questions auxquelles tentent de répondre l'animatrice et l'animateur de l'émission *On s'appelle et on déjeune*.

Fins gourmets, nutritionnistes de formation et anti-diète, Catherine Lefebvre et Bernard Lavallée sont passionné-e-s d'alimentation. Pour les aider dans leurs réflexions, iels reçoivent toutes les deux semaines un-e spécialiste leur permettant d'approfondir le sujet dont il est question dans l'émission. *On s'appelle et on déjeune*, un balado intelligent, sympathique et gourmand !

Balado disponible sur l'application
Radio-Canada OHdio, Spotify et Apple Podcasts.



TRAFIC : À LA RECHERCHE DU CLIENT

Lorsqu'il est question de prostitution juvénile, on s'intéresse habituellement aux proxénètes et à leurs victimes. Trop souvent, on oublie de parler des clients. La réalisatrice Catherine Proulx en a décidé autrement. Ce qui l'intéresse dans *Trafic*, ce sont précisément ces hommes qui achètent les services sexuels de mineures. Qui sont-ils ? Que cherchent-ils ?

Pour le découvrir, Proulx interroge aussi bien des policiers que d'anciens proxénètes. L'enquête qu'elle mène est déconcertante. Le client se révèle à la fois tout le monde et personne. Intouchable puisque partie prenante d'un système qui le protège.

Pour pousser un peu plus loin, voyez les entrevues inédites réalisées par Catherine Proulx dans le cadre de son travail sur l'exploitation sexuelle des jeunes filles à Montréal sur le site de Savoir Média.

Balado disponible sur le site de
Télé-Québec et Apple Podcasts.



**LAISSEZ-NOUS RACONTER
L'HISTOIRE CROCHIE**

Envie de décoloniser votre esprit et d'en apprendre un peu plus sur l'histoire des peuples autochtones ? *Laissez-nous raconter l'histoire crochie* est le balado qu'il vous faut !

Animé par la poétesse innue Marie-Andrée Gill, chaque épisode de la série porte sur un mot « lourd de sens » chez les Peuples autochtones. Qu'il y soit question de la « découverte » de l'Amérique par les Européens, de la figure de Pocahontas ou de l'expression « Indian Time », les enjeux abordés dans *Laissez-nous raconter l'histoire crochie* témoignent non seulement de la trop petite place accordée aux peuples autochtones dans notre histoire, mais aussi du racisme dont ils sont toujours victimes aujourd'hui.

Laissez-nous raconter l'histoire crochie est une coréalisation de Brad Gros-Louis et de Karine Lanoie-Brien.

Balado disponible sur l'application
Radio-Canada OHdio.

9 SUGGESTION DE NOS CINÉPHILES

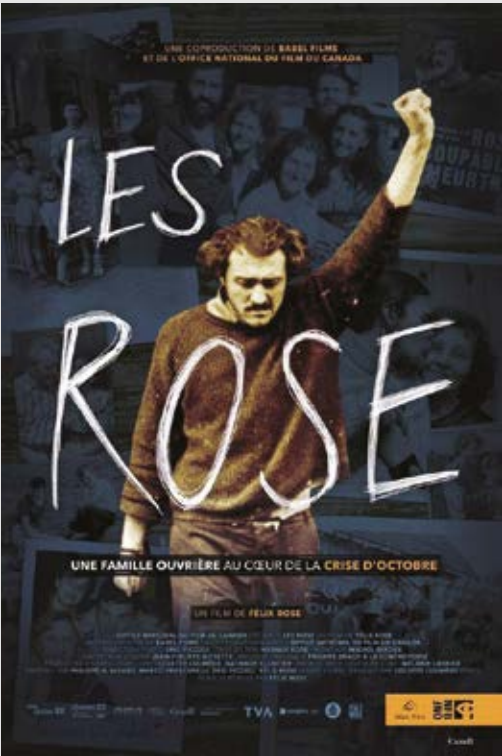
LES ROSE
DOCUMENTAIRE DE FÉLIX ROSE. CANADA. 128 MIN.

ELIZABETH LEBLANC-MICHAUD ET VALÉRIE DESCHAMPS

La famille Rose étant d'origine modeste, les frères Paul et Jacques ont toujours côtoyé la misère dans laquelle étaient cantonnés les « Canadiens-français » avant la Révolution tranquille. À l'automne 1970, c'est un fort désir de changer les choses qui les poussent notamment à prendre part à l'enlèvement du ministre Pierre Laporte par la cellule Chénier du Front de libération du Québec (FLQ). Cinquante ans après les événements, Félix Rose tente de s'expliquer ce qui a bien pu amener son père et son oncle à poser de tels gestes dans un documentaire touchant de vérité.

Ponctué des témoignages des membres restants de sa famille et d'images d'archives, le documentaire de Félix Rose nous amène à découvrir une autre facette de l'histoire, le côté sensible de son père, Paul, et de son frère, Jacques. On y fait aussi la rencontre de Rose Rose, la mère des deux hommes, une femme d'une force et d'un courage comme on en voit peu. L'humanité qui se dégage des personnalités interviewées amène d'ailleurs une nouvelle perspective dans l'analyse de cette période charnière de notre histoire. Après avoir vu *Les Rose*, on en ressort non seulement changé, mais on voit se raviver en nous le désir de lutter pour plus de justice et d'équité.

BANDE ANNONCE : https://youtu.be/ZrmOxJ_EfwU
Disponible gratuitement sur le site de l'ONF (<https://www.onf.ca/film/rose-les/>) à compter du 27 septembre



CATHERINE
GAUDREAULT
5h30

106.9
MAURICIE

Pour la santé, l'environnement et l'économie

L'implantation rapide et drastique du télétravail provoquée par la pandémie de la COVID-19 aura complètement modifié nos besoins en matière de déplacements quotidiens. En travaillant de notre domicile, nous avons vidé les autobus et stationné les voitures, mais le retour progressif à la normale pourrait bien signifier le retour à nos habitudes pré-pandémiques. Ainsi, afin d'encourager la population à adopter des modes de transport alternatifs à l'auto-solo, Roulons VERT déploie tout le mois de septembre sa campagne Avançons vers une mobilité durable.

ROULONS VERT

Roulons VERT est un des huit centres de gestion des déplacements (CGD) dans la province dont la mission est de conseiller les employeurs, les institutions et les municipalités en matière de mobilité durable, c'est-à-dire une mobilité saine pour la santé, l'environnement et l'économie. L'accompagnement offert permet notamment aux clients institutionnels de réduire la pression induite par les déplacements de leurs employés sur leurs infrastructures comme les parcs de stationnement, mais également de favoriser l'adoption de meilleures habitudes de vie chez le personnel.

Ultimement, Roulons VERT et les autres CGD cherchent à réduire l'utilisation de l'auto-solo et à encourager l'emploi de modes de transport alternatifs comme le vélo, la marche et les transports collectifs. Ces moyens de transport sont plus économiques pour les individus et la société, plus écologiques et plus bénéfiques pour la santé.

AVANÇONS VERS LA MOBILITÉ DURABLE

Bien qu'elles créent un environnement favorable à l'adoption de modes de transport alternatifs, les mesures mises en place par les employeurs, les institutions et les municipalités accompagnées par les CGD ne suffisent pas seules à changer les habitudes de déplacement des employés. C'est pour cette raison que les CGD doivent également travailler sur le front de la sensibilisation du public.

Par l'intermédiaire de quatre capsules vidéo, un micro-site Web et une campagne publicitaire régionale, Avancons vers la mobilité durable propose de rencontrer des citoyens et des citoyennes de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui ont fait le choix de réduire leur utilisation de l'auto-solo. Cindy, Catherine, Mario, Rosanne et

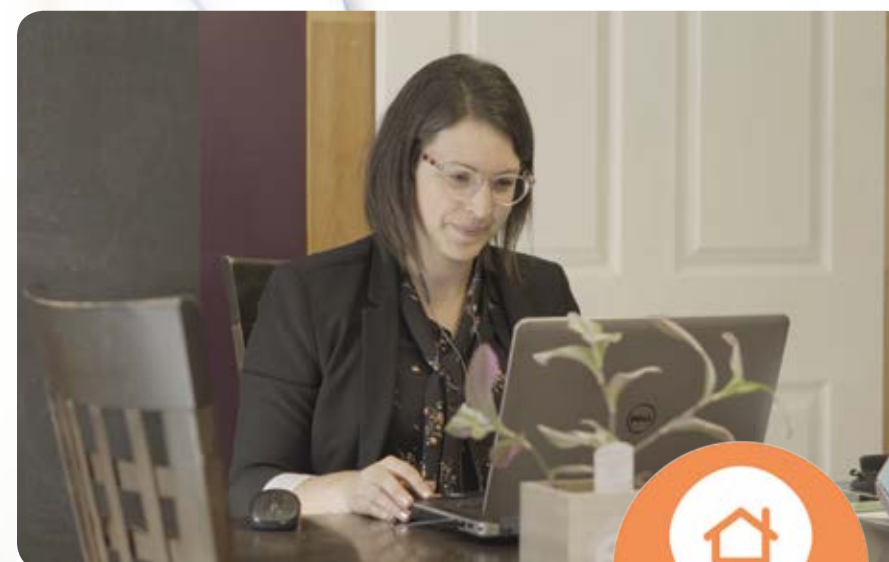
Steven vous racontent leur expérience. Découvrez ici le résumé de leurs histoires et rendez-vous à l'adresse Web roulonsvert.com/avancons pour visionner les capsules et en savoir plus sur le télétravail, la marche, le vélo, les transports collectifs, l'auto partage et le covoiturage dans la région.

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DURABLE ?

LA MOBILITÉ représente la capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés. Elle constitue le fondement des échanges sociaux, économiques et culturels des individus, des entreprises et des sociétés.

POUR ÊTRE DURABLE, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

Source : Politique de mobilité durable – 2030 : Transporter le Québec vers la modernité, Gouvernement du Québec

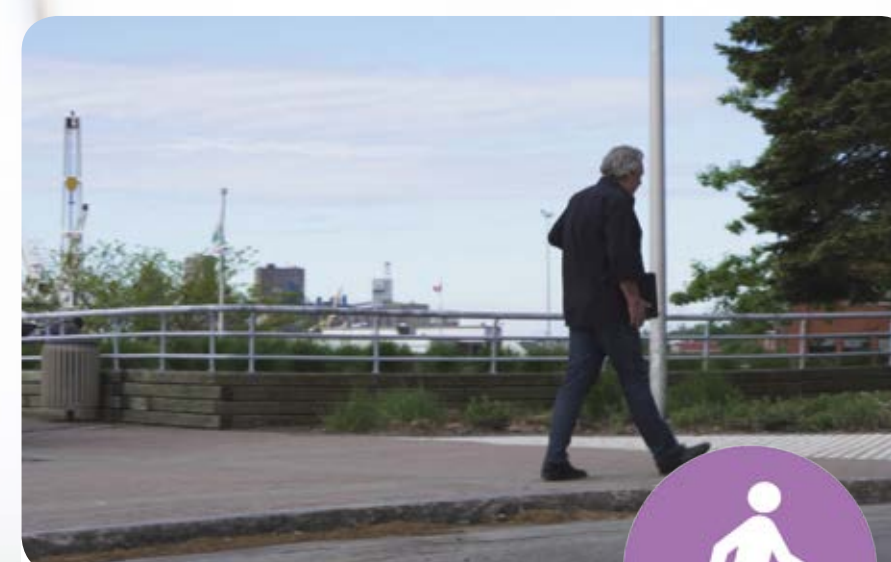


EN TÉLÉTRAVAIL

LE TÉLÉTRAVAIL

Dès son arrivée à la Fondation Trois-Rivières Durable comme directrice générale, Cindy a instauré la pratique du télétravail au sein de son équipe. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que toutes les mesures soient mises en place pour permettre le télétravail : achat d'ordinateurs portables pour tous, accès aux documents de l'organisation à distance, plateforme de communication entre employés, etc. L'adoption d'une politique de télétravail a été rendue nécessaire pour définir les normes et conditions à respecter dans un contexte de travail à distance et ainsi assurer la continuité de la relation harmonieuse entre l'employeur et les employés.

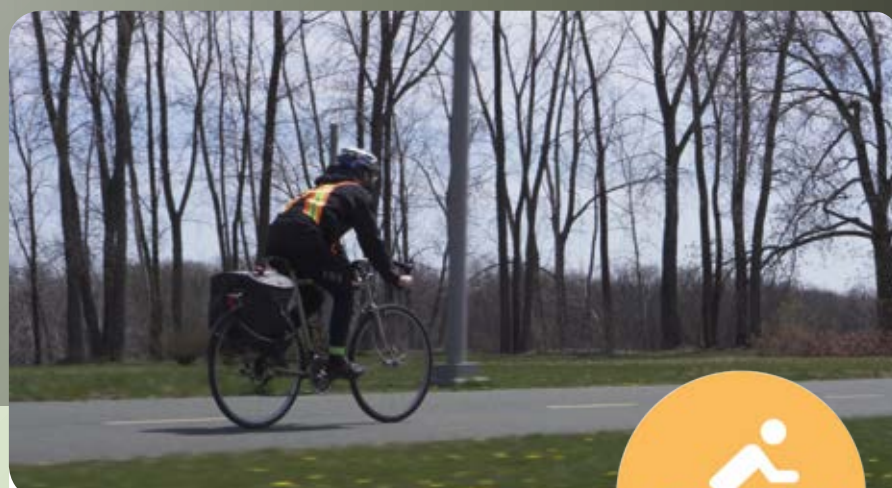
Lors de son entrée en poste comme chargée de projet, Catherine a aussitôt eu le droit à ses quelques jours de télétravail par semaine. Elle tient grandement à ce privilège, car il lui permet d'être présente pour sa famille en cas de besoin. Lorsqu'un de ses enfants est malade, elle sait qu'elle peut rester à la maison avec lui et tout de même avancer dans ses tâches professionnelles.



À PIED

LA MARCHÉ

Mario est directeur général à Innovation développement Trois-Rivières. Il a choisi l'emplacement de son domicile en s'assurant d'être suffisamment près de son lieu de travail. Ses déplacements se font donc à pied et il profite de cette proximité pour prendre le temps d'admirer la nature. Puisqu'il demeure au centre-ville, il peut même se rendre à ses rendez-vous et faire l'épicerie à pied! Ses promenades quotidiennes lui ont d'ailleurs permis de remarquer que le partage de la route entre automobilistes et piétons n'est pas toujours évident. Il rappelle aux automobilistes l'obligation de s'immobiliser à certains passages piétons lorsqu'une personne est engagée à traverser et invite tous les usagers de la route à être prudents et courtois en tout temps.



À VÉLO

LE VÉLO

Steven est directeur général de la Gazette de la Mauricie. Il habite au Cap-de-la-Madeleine et doit se déplacer au centre-ville de Trois-Rivières chaque jour pour se rendre au travail. Sa conjointe et lui ont fait le choix de ne posséder qu'une seule voiture. Steven a donc choisi le vélo pour ses déplacements domicile-travail. Beau temps, mauvais temps, il enfourche son vélo à longueur d'année et parcourt les 5 kilomètres qui le séparent de son lieu de travail. Il s'est même rendu compte que ce choix de vie lui permet de garder la forme, sans même fréquenter les salles d'entraînement physique!

Chaque kilomètre parcouru à vélo fait **économiser 22 ¢** à la société tandis que chaque kilomètre parcouru en voiture **coûte 20 ¢**.



UN COCKTAIL DE TRANSPORT

Rosanne est nouvellement retraitée. Elle désire conserver les mêmes bonnes habitudes de déplacement qu'elle avait alors qu'elle était en emploi au Cégep de Trois-Rivières. Ces habitudes consistent surtout à planifier ses déplacements. Elle choisit le meilleur mode de transport en fonction de ses besoins et de son activité. Par exemple, si elle doit faire de longues distances, elle aime bien utiliser la plateforme Amigo Express pour faire du covoiturage. Si au contraire, la distance est plus courte, elle privilégie son vélo, que ce soit pour des courses ou pour se rendre à des activités de loisir. Pour les autres situations, elle choisit de se déplacer en autobus dans sa ville pour maximiser son temps de déplacement.



EN AUTOBUS



EN COVOITURAGE



EN AUTO PARTAGE

AVANÇONS

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

Les utilisateurs du transport en commun ont **44 % moins** de risque d'être en situation de **surplus de poids**, **23 % moins** susceptibles de souffrir d'**hypertension** et **34 % moins** de risque d'avoir le **diabète**.



EN AUTOBUS

Un seul autobus permet d'économiser **70 000 litres de carburant** et empêcher le rejet de **168 tonnes** de polluants par an.

www.roulonsvert.com/avancons/

POUR NOTRE SANTÉ, NOTRE PORTEFEUILLE ET POUR LA PLANÈTE.

En se déplaçant de façon active 30 minutes par jour, on réduit de 50 % ses risques de maladies cardiovasculaires.



À PIED

Les risques d'obésité diminuent de **4,8 %** pour chaque kilomètre marché par jour.

roulons VERT
CGD | Centre de gestion des déplacements

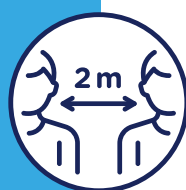
C'est la rentrée!

On reste vigilants pour éviter la propagation de la COVID-19

Chaque automne au Québec, les vacances laissent place à une nouvelle routine. Cette année, on reste vigilants pour assurer la sécurité de nos enfants. Ainsi, en leur permettant de continuer à fréquenter leur milieu éducatif, on leur offre les meilleures chances de réussir!

On respecte les consignes sanitaires

- On garde une distance de deux mètres entre les adultes et les enfants.
- On porte un couvre-visage dans les transports en commun et les espaces intérieurs fermés.
- On se lave les mains régulièrement.
- On suit les consignes spécifiques au service de garde éducatif à l'enfance et à l'école, incluant le service de garde scolaire.



On surveille les symptômes



Fièvre

- Enfant de **0-5 ans** :
- température **rectale** de 38,5 °C (101,3 °F) et plus
- Enfant de **6 ans et plus** :
- température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre



Si votre enfant présente un ou plusieurs symptômes depuis plus de 24 heures ou si vous pensez qu'un membre de votre famille a été exposé à la COVID-19, **utilisez l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 à :**

Québec.ca/decisioncovid19

pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre.



En cas de doute, on reste à la maison

Si des symptômes apparaissent chez votre enfant, il est recommandé qu'il reste à la maison et que ses contacts avec les autres personnes soient limités. Si les symptômes sont toujours présents 24 heures après leur apparition, utilisez l'outil d'autoévaluation ou composez le **1 877 644-4545** pour connaître la marche à suivre.

Votre enfant ne doit pas fréquenter son milieu éducatif :

- si vous avez reçu une consigne d'isolement de la direction de santé publique;
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en période d'isolement de 14 jours après un séjour hors du Canada.

Si votre enfant est en isolement à la maison, il peut bénéficier d'un soutien pédagogique à distance. Parlez-en aux personnes-ressources de son école.



On agit avec précaution à l'école et au service de garde

Si votre enfant présente des symptômes, on vous demandera de venir le chercher dans les plus brefs délais. Vous devrez composer le **1 877 644-4545** et suivre les directives qui vous seront données.

Si un enfant dans un groupe reçoit un diagnostic positif à un test de COVID-19, les parents et le personnel seront informés. Les personnes considérées comme étant à risque modéré ou élevé par les autorités de santé publique seront contactées, retirées du milieu et testées.

Si la fermeture d'un groupe ou d'un établissement est jugée nécessaire par les responsables régionaux de santé publique, les parents et le personnel seront informés rapidement.



On reprend nos activités

Lorsque la reprise de vos activités est autorisée, toujours le faire selon les consignes de santé publique reçues. Respectez toujours les consignes que vous donne un professionnel de la santé. Ne mettez jamais fin prématurément à une période d'isolement recommandée.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

Relance ou renouveau ?

Les bottines de la relance

Lorsqu'on regarde le comité d'experts et de leaders économiques qui a été mis sur pied à Trois-Rivières au début de la crise, il est difficile de ne pas constater qu'un joueur manque cruellement autour de la table : le Pôle d'économie sociale Mauricie brille par son absence. Est-ce une question de vision idéologique ou serait-ce un simple oubli ? Il demeure qu'au niveau provincial, le comité de relance du G15+ a saisi pour sa part l'importance d'impliquer le Chantier de l'économie sociale dans sa démarche, plus vaste, de relance solidaire de l'économie québécoise.

ALEX DORVAL

Les bottines de la relance suivront-elles les babines des comités d'experts québécois.es qui se sont prononcé sur la question ? Les 15 leaders économiques siégeant au G15+ ont déposé en marge de la rentrée parlementaire leur mémoire, jetant la lumière sur les pistes à suivre en vue d'une relance solidaire, prospère et verte. Pendant ce temps, à la CAQ, on planche sur la présentation imminente d'une deuxième mouture d'un projet de loi omnibus visant – au nom de la relance – à faire tomber des barrières réglementaires, notamment en matière de délais d'expropriation et d'études environnementales. « Est-ce une contradiction ? C'est du moins une confirmation de la nécessité de déposer ce mémoire. », fait valoir Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

VERS UN CONSENSUS VERT

On se serait attendu qu'un comité étant composé de groupes aux intérêts normalement divergents ait de la difficulté à s'entendre sur les chantiers de société à privilégier pour assurer une relance à la hauteur des ambitions de chacun. Mme Alain soutient qu'il fut plutôt facile de s'entendre, notamment sur la nécessité d'une transition verte. Parmi les organismes représentés au G15+ figuraient entre autres, le Conseil du patronat, la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), Équiterre, le Chantier de l'économie sociale et autres acteurs œuvrant dans les milieux communautaire, économique et environnemental.

Mme Alain précise par ailleurs que « le but du G15+ est moins d'opérationnaliser les mesures qui se trouvent dans le mémoire, mais plutôt d'avoir une voix unie pour dire aux gouvernements qu'on s'entend sur nos ambitions. »

LE RÔLE DE L'ENTREPRISE COLLECTIVE

Concrètement, on peut lire dans le mémoire du G15+ qu'on souhaite voir le gouvernement « renforcer la contribution des entreprises d'économie sociale à la relance, notamment en bonifiant l'appui aux infrastructures sociales (bâtiments d'OBNL, etc.), en facilitant le développement de nouveaux projets collectifs et en favorisant l'innovation et la formation chez les entreprises d'économie sociale ».

On y suggère également que l'appui à l'achat local se concrétise et qu'il y ait adoption de «

politiques d'approvisionnement local des acheteurs publics (État et municipalités) » auprès des entreprises d'économie sociale.

Ces deux pistes d'action ne touchent qu'à l'aspect économique de la relance. La directrice du Chantier ajoute que les entreprises collectives ont en plus le potentiel de répondre à des besoins et enjeux qui dépassent le cadre purement économique. « Le gouvernement du Québec doit sortir un plan d'action qui prend en compte le rôle des entreprises collectives en réponse aux enjeux de société, notamment dans le secteur des soins à domicile, du logement social et du numérique », avance-t-elle.

Son message trouve écho dans la voix de son prédécesseur à la direction du Chantier et ex-député, Jean-Martin Aussant, qui affirmait récemment dans L'Actualité qu'il serait « grand temps d'inclure automatiquement et explicitement l'entrepreneuriat collectif dans tous les grands forums de concertation économique, de le reconnaître à sa juste valeur. »

DU CÔTÉ DE TROIS-RIVIÈRES

Lorsqu'on regarde le comité d'experts et de leaders économiques qui a été mis sur pied à Trois-Rivières au début de la crise, il est difficile de ne pas constater qu'un joueur manque cruellement autour de la table : le Pôle d'économie sociale Mauricie brille par son absence. Est-ce une question de vision idéologique ou serait-ce un simple oubli ?

« Même si on tient un discours où on dit croire à l'économie sociale, ça reste qu'on n'a pas développé le réflexe d'inclure le modèle collectif au même titre que le manufacturier, que les technologies vertes, etc. », indique Lynn O'Cain, directrice au Pôle d'économie sociale Mauricie. Après avoir contacté le maire Jean Lamarche, le Pôle aura finalement été intégré au groupe de travail Commerces de proximité et économie sociale, présidé par Johanne Hinse, vice-présidente Programmation et Relations avec la communauté chez Cogeco Connexion.

« Ça fait du sens qu'on soit là, mais on est aussi dans d'autres secteurs, comme en culture ou en santé. On se retrouve entre autres sur la question de la promotion de l'achat local, mais l'économie sociale c'est tellement plus large que ça », fait valoir Mme O'Cain.

Dans les 18 actions pour relancer l'économie annoncées au début septembre par Innovation et Développement Économique Trois-Rivières (IDETR), l'économie sociale ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune mesure spécifique.

« Pour l'économie sociale, on n'est pas allé très loin dans ce qui est proposé par IDETR. Tout ce qui était proposé ce sont des prêts. Pour les entreprises d'économie sociale qui ne cherchent pas une finalité de profitabilité, mais plutôt la réponse à un besoin social, ça ne fait pas de sens. Il faut des mesures spécifiques à leurs réalités », souligne Mme O'Cain. 📧



Les bottines de la relance suivront-elles les babines des comités d'experts québécois.es qui se sont prononcé sur la question ?



Selon Carolyne Aubin, conseillère municipale à Nicolet et responsable du comité en environnement au sein de sa municipalité, le pouvoir citoyen est nécessaire pour questionner, alimenter et sensibiliser les élus municipaux.



15 leaders économiques et environnementaux ont adressé une série de propositions au gouvernement du Québec afin de penser et mettre en œuvre une relance solidaire, prospère et verte.

Le G15+ pour une relance solidaire, prospère et verte

Le 3 avril 2020, quelques semaines à peine après un arrêt quasi-complet des activités économiques et sociales, 15 leaders économiques et environnementaux adressaient une série de propositions au gouvernement du Québec. L'objectif premier de cette association nommée le G15+ : penser et mettre en œuvre une relance solidaire, prospère et verte.

LOUIS-SERGE GILL

Dans une capsule-prospectus disponible sur le site Internet du groupe, Karel Mayrand (Fondation David Suzuki) affirme que le mouvement vise à développer des consensus citoyens autour d'idées économiques, environnementales, culturelles, pendant que le gouvernement gère une sortie de crise. Depuis, un regroupement similaire s'est mis en œuvre dans la Capitale-Nationale et des mairesses et maires de diverses régions (Geneviève Dubois de Nicolet et André Bellavance de Victoriaville, pour le Centre-du-Québec) unissent aussi leurs voix.

FINANCEMENT ET ÉCONOMIE

En termes de financement et d'économie, nous percevons le virage vert adopté par le groupe de signataires. Ceux-ci proposent principalement de mettre à contribution le Fonds des générations pour la lutte aux changements climatiques. Ainsi, de 2021 à 2025, ce sont près de 14 milliards en capitaux privés et publics qui pourraient converger vers la mise en œuvre de certaines des propositions environnementales du G15+ (notamment l'investissement dans des infrastructures sobres en carbone, des technologies propres et des sources énergétiques comme l'hydroélectricité). Le groupe effleure aussi la possibilité d'investissements privés et publics dans des fonds solitaires.

CAP SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

Quant aux propositions économiques, elles se déclinent en trois volets. Le premier semble se développer dans la foulée de la crise sanitaire, soit en axant sur l'achat local par la coopération avec des entreprises d'économie sociale et l'introduction d'une certification « Fabriqué au Québec », soit en déployant des infrastructures numériques et en encourageant le télétravail. Le deuxième volet mise plus encore sur les entreprises d'économie sociale qui permettent « une redistribution plus pertinente pour la collectivité et plus équitable des profits des activités économiques ». À terme, le gouvernement du Québec devra aussi encourager les travailleuses et les travailleurs qui ne pourront recouvrer leur emploi à se diriger vers une formation dans des secteurs résilients aux changements climatiques.

TRANSPORT ET AGRICULTURE

Le G15+ souhaite que les transports dépendent moins des importations de carburants, « tout en privilégiant l'achat de matériel et de technologies québécoises ». En ce sens, il vaut mieux, selon le groupe, investir dans le maintien du réseau routier plutôt que de chercher à accroître la capacité routière. Dans la foulée des ces deux propositions, on souhaite également électrifier au possible les flottes de transports de marchandises et, pour y parvenir, poursuivre l'investissement dans les recherches de technologies propres, résilientes et durables.

D'ailleurs, qui parle d'achat local et de transport durable encourage aussi la production d'aliments locaux. L'initiative d'autonomie alimentaire proposée par le G15+ vise à « hisser à plus de 50% la proportion d'aliments provenant de fermes du Québec dans l'assiette des Québécois ».

COLLECTIVITÉS, HABITATS, PREMIÈRES NATIONS ET INUITS DU QUÉBEC

Dans la continuité de cette proposition touchant l'agriculture et l'achat local, le G15+ invite le gouvernement à soutenir le commerce de proximité de redynamisant le cœur des villes et des villages. De même, il faudrait aussi investir dans la consolidation durable de milieux déjà urbanisés (en somme éviter l'étalement urbain) et miser, d'ici cinq ans, sur la construction d'environ 10 000 logements sociaux, ancrés, encore une fois, au cœur des villes et des villages.

De même, avec les importantes variations climatiques telles que celles observées au cours de l'été 2020, il faut penser et repenser les bâtiments dans une logique d'efficacité énergétique, notamment par la conversion à l'électricité de bâtiments alimentés par le pétrole et le gaz.

Finalement, sur le plan communautaire, le G15+ propose de travailler en concertation avec les Premières nations et les Inuits du Québec pour identifier les priorités d'investissement sur tout le territoire.

Sur ce dernier point, en août 2020, nous avons pu constater que le premier ministre François Legault restait tout de même sur ses gardes, craignant que les Premières Nations aient droit de veto sur tous les chantiers économiques québécois.

De fait, il semble légitime de se demander si ces propositions, aussi attrayantes soient-elles, ne seront pas que les habits neufs (et verts) dont l'empereur choisira de se draper... Au G15+ et aux citoyens avertis de monter la garde. 📧

Relance durable : le rôle des gouvernements de proximité

Bien que les municipalités ne soient pas assujetties à la Loi sur le développement durable, plusieurs d'entre elles s'engagent en ce sens en adoptant des politiques, des stratégies ou des plans d'action visant un développement intégré des territoires. Par chez nous, le Plan de transition écologique de la MRC de Nicolet-Yamaska, auquel ont adhéré 16 municipalités, était déjà un exemple éloquent d'une vision de développement durable pré-pandémie.

MARIE-CHRISTINE TESSIER

DES DEMANDES ET DES MESURES QUI INCITENT À LA RELANCE DURABLE

Depuis le printemps dernier, certaines voix s'élèvent pour exiger une relance durable des activités économiques. En juin, 15 mairesses et maires du Québec ont demandé au Gouvernement provincial une relance verte et solidaire. En rappelant que « c'est à leur palier de gouvernement que se mesurent le plus les impacts de la crise sanitaire et celle de la relance à venir », les dizaines d'élus.es affirmaient que les changements d'habitudes et de consommation se ressentent localement.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a présenté son plan de relance économique municipal face à la COVID-19 au printemps dernier, en plaçant au premier axe d'intervention le développement durable. Le rapport cite d'ailleurs que « lors de la relance, il faudra s'assurer que cet arrêt obligatoire nous incite collectivement à diminuer notre empreinte carbone, par des investissements massifs dans le transport en commun, une réduction de nos chaînes d'approvisionnement ainsi qu'un maintien de nos nouvelles habitudes en matière de télétravail ».

Si les répercussions de la crise de la COVID-19 sur les municipalités sont déjà bien visibles, beaucoup de décideurs présentent de nouvelles façons de faire pour contrecarrer les effets de la pandémie : fonds spéciaux, appels d'offres pour la relance économique, appels de projets pour dynamiser les milieux, etc. À Trois-Rivières, un comité de relance a permis d'établir 9 stratégies pour relancer la Ville en précisant que leur « engagement est celui de continuer à travailler à une économie diversifiée, innovante et plus sobre en carbone ». Avec le fonds ÉCLORE, la Ville donne la parole à la communauté et soutient des projets environnementaux.

LA CONSULTATION CITOYENNE, UNE COURROIE DE TRANSMISSION

À Nicolet, à Shawinigan et à Trois-Rivières plus récemment, des budgets participatifs ont été instaurés. Les leviers d'actions passent de plus en plus par une culture de participation citoyenne. Selon Carolyne Aubin, conseillère municipale à Nicolet et responsable du comité en environnement au sein de sa municipalité, le pouvoir citoyen est nécessaire pour questionner, alimenter et sensibiliser les élus municipaux. Toutefois, ceux-ci doivent leur proposer des lieux d'expression, notamment lors de consultations publiques ou par la création de comités citoyens. Les élus ont aussi une responsabilité d'amorcer et d'instaurer une vision de développement durable.

« Pour que les élus passent à l'action, il doit y avoir une vision de développement durable qui se transpose en actions concrètes dans l'administration municipale. Quand les élus sont déjà mobilisés, le passage à l'action se fait plus facilement. Le milieu municipal doit aussi être soutenu et informé sur les innovations, sur les façons de développer les villes et sur les changements d'habitudes. Les municipalités doivent recevoir du gouvernement des montants alloués spécifiquement à la réalisation

de changements importants, notamment au niveau des infrastructures urbaines. » - Carolyne Aubin, conseillère municipale de Nicolet

AVOIR LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Pour que les gouvernements de proximité puissent être au cœur d'une relance durable, les instances gouvernementales doivent continuer à mettre de l'avant des programmes et des fonds pour inciter les municipalités à agir. Avant 2020, le développement durable faisait écho aux préoccupations des municipalités, comme le démontrait un sondage sur les démarches de développement durable des municipalités. Ce rapport, toutefois, soulevait une entrave majeure aux réalisations : le manque de leviers financiers. Si le vouloir est bien présent, l'aspect financier peut freiner les élans de plusieurs, d'autant plus que l'UMQ a évalué les impacts financiers causés par la pandémie à près de 1,4 milliard \$ d'ici la fin de l'année. 📧

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

La justice sociale à l'ère des changements climatiques

Depuis quelques années déjà, le militantisme associé à la lutte aux changements climatiques vit une transformation progressive. D'une question relevant principalement de l'écologisme, les changements climatiques se mesurent désormais en fonction de leurs effets sur les sociétés humaines dans leur ensemble. La tendance à ne plus analyser les déséquilibres du climat sous le seul angle environnemental se fait de plus en plus lourde. Dès maintenant, nombreuses sont les voix qui s'élèvent afin de favoriser l'intégration du concept de la justice sociale à celui de la lutte contre les changements climatiques. Bien entendu, la société québécoise n'y fait pas exception.

MARC BENOÎT

COORDONNATEUR DU RE-GROUPEMENT DES ORGANISMES D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME DE LA MAURICIE (ROÉPAM) – COLLABORATION SPÉCIALE

Par justice sociale, nous entendons un combat mené sur plusieurs fronts à la fois : l'antiracisme, la lutte à la pauvreté et à la l'exclusion, l'égalité des femmes et la défense des droits LGBTQIA+, le respect des principes démocratiques, l'accès à des services publics de qualité, etc. Ainsi, la lutte aux changements climatiques ne peut se faire sans l'implication des communautés autochtones du Québec et selon les principes d'un dialogue égalitaire de nation à nation. Un tel dialogue est devenu nécessaire afin de soutenir adéquatement les communautés autochtones qui sont plus vulnérables de par leur éloignement des centres urbains et la vétusté des infrastructures à leur disposition. L'époque du colonialisme étant largement révolue, le temps est désormais à l'écoute, à l'échange et à un travail mutuellement bénéfique. La lutte aux changements climatiques peut représenter une occasion particulièrement favorable à ce type de concertation.

Il est aussi admis que les dérèglements climatiques auront des conséquences beaucoup plus significatives sur les populations pauvres. Il serait donc bien mal avisé d'exclure les personnes victimes de pauvreté en les marginalisant au sein d'une lutte qui les



Le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome (ROÉPAM) souhaite inviter l'ensemble du mouvement écologiste du Québec à intégrer à son discours et à ses actions le concept de justice sociale.

concernent en premier lieu. Pour ne donner qu'un exemple, l'achat d'un climatiseur afin de palier à une canicule intense semblera un investissement relativement anodin pour un membre de la classe moyenne, mais deviendra un réel fardeau économique pour tout individu issu des couches sociales les plus pauvres. Le même constat s'impose lorsque qu'il est question de la hausse du coût des denrées alimentaires qui découlera probablement des changements climatiques et de l'adaptation des pratiques agricoles qui s'en suivra. Frappées coup sur coup par les effets économiques néfastes de la COVID-19 et des dérèglements du

climat, les populations moins nanties seront particulièrement fragilisées.

Il en va de même pour les services publics qui risquent fort de subir une pression immense alors que les températures plus chaudes provoqueront une hausse des risques socio-sanitaires. Les coups de chaleur, les désagréments dus au smog et la propagation accrue de certaines maladies n'en sont que quelques conséquences possibles. C'est pourquoi il est nécessaire d'assurer un financement adéquat des services publics afin que ceux-ci soient préparés à gérer et même à prévenir les pires désagréments liés aux

changements climatiques. Pour se faire, la contribution des strates privilégiées de la population devrait être accentuée afin que tous les citoyens et les citoyennes du Québec puissent bénéficier d'un filet social qui soit efficace, accessible et moderne. Avec la pandémie mondiale qui nous touche actuellement, il semble évident que les services publics ne relèvent pas du luxe, mais forment plutôt un pilier sur lequel notre société est bâtie.

Devant ces constats, le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome (ROÉPAM) souhaite inviter l'ensemble du mouvement

écologiste du Québec à intégrer à son discours et à ses actions le concept de justice sociale, en tenant compte – voire en priorisant – la participation des personnes les plus exclues de notre société. Alors que le monde entier vit des crises subséquentes et d'ampleurs considérables, il est de notre devoir de tisser le plus grand nombre d'alliances possibles. L'adoption ainsi que l'intégration du concept de justice sociale au sein de la lutte aux changements climatiques sont tout indiquées pour atteindre cet objectif devenu nécessaire. C'est par notre solidarité collective que nous surmonterons la crise à venir. 🌱

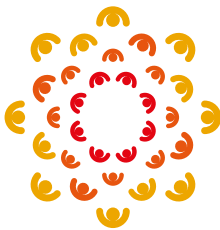


MARCHE VERT une transition juste

25 septembre 2020
Lieu de départ :
Cubes UQTR

Rendez-vous à 12 h 30
13 h – Départ de la marche

Pour une relance verte ET juste !



ROÉPAM
SOUTIEN • REPRÉSENTATION • DÉFENSE

CAPITALISME VERT VS ÉCOSOCIALISME

Au-delà de la relance verte

Une relance juste et solidaire sur le plan social est une relance verte. Le contraire n'est pas nécessairement vrai. Je m'explique.

ALEX DORVAL

Le discours environnementaliste serait-il en train de faire écran à celui des autres luttes sociales (lutte des classes, réforme fiscale, protection de la jeunesse, droits à l'éducation et à la santé, équité salariale, égalité des sexes, droits des peuples et minorités, protection des droits civils, etc.) ?

Sans avancer l'idée que les luttes aux changements climatiques et à la protection de nos écosystèmes naturels ne relèvent pas de la justice sociale – ce qui serait un sophisme - il est néanmoins judicieux d'observer, notamment dans le contexte de la relance économique, comment le discours vert gagne en tribunes politiques et médiatiques, alors que plusieurs luttes civiles semblent ne plus trouver les mots pour se faire entendre, font du sur place, voire, se rangent résignées derrière l'idée d'une relance verte, donc supposément plus juste sur le plan social. Or, l'un ne présuppose pas forcément l'autre.

REFUSER DE LUTTER

La lutte aux changements climatiques est une lutte sociale. Comme pour toutes luttes sociales, les défenseurs de la cause ont des visions qui diffèrent quant aux moyens à prendre pour faire progresser la société vers leur idéal. Nous pourrions imaginer une forme d'échelle mesurant le degré de radicalisation des militant.es selon les actions qu'ils préconisent et la réceptivité de leurs idées au sein de la population en général. Il faudrait cependant ne pas omettre de considérer que cette réceptivité à certaines idées puisse être lourdement influencée par le traitement du pouvoir politique et médiatique réservé à celles-ci.

En ce sens, les discours de la décroissance et de l'écosocialisme sont bien moins populaires, en partie parce qu'ils sont moins diffusés que ceux du développement durable ou plus récemment et plus spécifiquement, de l'économie circulaire. La prédominance des deux derniers concepts peut très bien s'expliquer par le fait qu'ils s'inscrivent dans une continuité de la logique marchande mettant l'offre et la demande au cœur de l'organisation globale de la société.



CRÉDITS : PHÈRE

Le capitalisme vert se limite à faire la promotion d'une industrie verte s'éloignant toutefois dans le discours et l'action de la lutte sociale concrète et se rapprochant plutôt du slogan commercial. -

En acceptant la subordination de la valeur d'usage à celle de la valeur d'échange, ce capitalisme vert se limite à faire la promotion d'une industrie verte s'éloignant de la lutte sociale concrète et se rapprochant plutôt du slogan commercial.

LE PRIVILÈGE DE POLLUER : UN DROIT QUI S'ACHÈTE
L'appropriation politique et marchande des concepts écosocialistes aura par ailleurs donné lieu à l'émergence d'un marché du droit à polluer,

ou marché des gaz à effet de serre. Cette logique du pollueur-payeur a fait son apparition sur la scène internationale comme une forme de compromis permettant à certaines Nations de se conformer au protocole de Kyoto sans toutefois remettre en question le modèle économique dominant sur leur territoire et à l'échelle mondiale.

Le discours de la révolution verte et solidaire pour être recevable dans les pays occidentaux aura en quelque

sorte été amputé par la société marchande (politique, corporative et consommatrice) de tout ce qu'il avait de révolutionnaire et juste sur le plan social.

POUR UNE RELANCE JUSTE ET VERTE, MAIS PAS « JUSTE » VERTE
Comme mentionné plus haut, il serait futile de tenter de faire valoir la primauté d'une cause par rapport à une autre en imaginant une sorte de hiérarchie des urgences auxquelles nous devrions nous attaquer en tant que

société. L'exercice proposé ici est plutôt de revoir notre conceptualisation des luttes environnementales comme étant au service d'une plus grande lutte pour la justice sociale qui saurait nous extirper de la logique appauvrissante du libre marché et qui ne serait pas exclusive à une classe marchande privilégiée et apte à se payer bonne conscience. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

LE TROU DU DIABLE

EST FIER D'ENCOURAGER L'INFORMATION LOCALE

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 17

En ligne et hors ligne Une violence sexiste pandémique

En avril 2020, au début de la crise sanitaire mondiale, c'est environ la moitié de l'humanité qui était sous confinement. Sans précédent, ce confinement généralisé aura permis de sauver des millions de vies et de réduire la courbe de propagation du virus. Parallèlement, une autre courbe était loin de s'aplatir mondialement : celle des violences faites aux femmes. Lorsqu'il est question de cet enjeu, on observe une tendance à banaliser l'impact et l'ampleur de cette violence lorsqu'elle est perpétrée en ligne.

FLORIE DUMAS-KEMP

Confinement avec un agresseur, isolement social, insécurité économique, perte de liberté de mouvement : tous ces facteurs ont eu pour effet d'intensifier les violences de genre à travers le monde, rapporte ONU Femmes. Les dénonciations de violences domestiques et les appels d'urgence ont fait un bond de 25% avec l'arrivée de la pandémie. Les violences sexistes en ligne n'ont pas fait exception, comme l'ont observé des organisations un peu partout dans le monde.

Selon l'Association pour le progrès des communications, on définit cette forme de violence comme suit :

« Tout acte de violence sexiste ou générée commise, favorisée ou exacerbée par l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), comme les téléphones cellulaires, l'internet, les réseaux sociaux, les courriels, etc. »

Cette violence en ligne est perpétrée majoritairement envers les femmes et les personnes LGBTQIA+.

UNE CYBERVIOLENCE EN HAUSSE MONDIALEMENT

Dans un contexte où l'utilisation globale de l'internet a doublé en plein confinement, le risque de violence en ligne envers les femmes, les filles et les

personnes LGBTQIA+ a augmenté. Au Liban, l'association Fe-Male a observé que plus d'une centaine de cas de cyber-violence sont rapportés chaque mois par des femmes et des filles. Aux Philippines, l'association FMA (Foundation for Media Alternatives) cartographie les cas de cyberviolences sexistes médiatisés depuis 2012. Cette année, FMA a constaté une nette augmentation des cas répertoriés depuis la pandémie. En Inde, l'association Point of View a étudié une hausse de ces violences pendant le confinement, notamment envers les femmes journalistes et les personnes queers et trans sur les réseaux sociaux. Nous pourrions continuer longtemps, mais la liste serait trop longue.

Le phénomène est global. Toutefois, il affecte de façon inégale les femmes dans le monde et prend différentes formes selon le contexte national, l'orientation sexuelle, la race, la caste, la classe, etc. Cette étude d'Amnistie internationale faite aux États-Unis et au Royaume-Uni l'illustre bien. Il a été démontré que les femmes noires journalistes ou politiciennes ont 84% plus de chance d'être la cible de discours haineux en ligne que leurs collègues blanches.

UNE ATTEINTE À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La violence sexiste en ligne a des conséquences réelles sur la vie des personnes ciblées, notamment sur leur santé mentale, leur liberté de circuler en sécurité et leur situation économique. Cette forme de violence amène aussi

EXEMPLES DE VIOLENCE SEXISTE EN LIGNE

Harcèlement en ligne, menaces de mort ou de viol, publication non consentie d'images intimes, surveillance, cyberchantage et sextorsion, discours haineux

les femmes et personnes LGBTQIA+ à s'auto-censurer ou même à quitter entièrement certaines plateformes. Dans une étude conduite dans 5 pays d'Afrique (Éthiopie, Ouganda, Sénégal, Kenya, Afrique du Sud), on a constaté que 26% des survivantes avaient supprimé ou désactivé leur compte ou tout simplement arrêté d'utiliser un service en ligne.

La violence sexiste en ligne affecte toute la société en menaçant la liberté d'expression des femmes et minorités sexuelles. Très souvent, elle menace le travail et la sécurité des femmes journalistes. Plus que des attaques sur des individus, « ces attaques ont un impact réel et documenté sur le journalisme et dissuadent les femmes d'exercer leur travail » rappelle Media Matters for Democracy au Pakistan. La cyberviolence sexiste menace aussi l'accès, libre et sécuritaire, des femmes à l'internet.

Cet accès est déjà fortement inégalitaire pour les femmes et particulièrement les femmes du Sud.

UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR UN INTERNET FÉMINISTE

En contexte de pandémie, une grande partie de nos activités sociales, éducatives, de travail ont été transférées vers le web. Lorsque la violence sexiste en ligne mène ses survivantes à quitter les espaces numériques : on les exclut de l'espace public. Du Mexique au Népal, des organisations de défense des droits des femmes et minorités sexuelles luttent contre cette cyberviolence, mais aussi pour un internet féministe. C'est-à-dire un internet libre, sécuritaire et accessible pour toutes et tous! 📢

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRRE-ACTIF.COM



PROCHE EN TOUT TEMPS

Les risques des benzodiazépines chez les aînés

Les benzodiazépines sont des médicaments de la classe des anxiolytiques, c'est-à-dire des médicaments qui sont utilisés pour le traitement de l'anxiété. Ils sont aussi souvent prescrits pour l'insomnie. Ils diminuent l'excitabilité du système nerveux central, apaisant les sensations de tension, de panique, d'irritabilité, d'hyper vigilance, etc. De manière simplifiée, on peut dire qu'ils ralentissent l'activité du cerveau, entraînant un état plus calme, voire somnolent. Ils agissent aussi comme relaxants musculaires.

MARIANNE CORNU

COLLABORATRICE DU PROJET
PROCHE EN TOUT TEMPS

La sensibilité à ce type de médicament augmente avec l'âge : les benzodiazépines peuvent avoir des effets plus prononcés et plus longs. Par exemple, des modifications du cerveau chez les aînés font que le temps nécessaire

pour que la concentration du médicament diminue dans l'organisme augmente avec le vieillissement, exposant les utilisateurs à des risques d'accumulation et de surdosage involontaire.

Les effets secondaires sont donc logiquement amplifiés, pouvant entraîner de la confusion, des pertes cognitives, des pertes de mémoire, des troubles de coordination (et donc un risque de

chutes), de la somnolence (augmentant par exemple le risque d'accidents de la route), etc. On a aussi relevé des risques de complications pour les personnes souffrant de bronchite chronique ou d'emphysème. Ce médicament provoque en outre une dépendance et son utilisation doit être surveillée.

UN PROBLÈME SOCIAL?

Selon Guilhème Pérodeau, gérontologue, l'utilisation problématique de ces médicaments chez les aînés pourrait révéler une société impuissante à leur venir en aide. Prescrit-on trop de ces molécules, particulièrement chez les aînés ? Tout porte à le croire. Plusieurs spécialistes les considèrent même comme étant inappropriés chez cette tranche de la population.

On peut se demander quels symptômes ont emmené la personne à prendre ces médicaments et à continuer de les prendre à long terme. Est-ce que ces symptômes ont été traités parallèlement à la prise de médicaments ? Est-ce qu'une thérapie a été faite ou envisagée ? Ce sont des questions que l'on devrait se poser, en tant que professionnel, mais aussi en tant que membre de l'entourage.

Les Lignes directrices canadiennes sur le trouble lié à l'utilisation des

agonistes des récepteurs des benzodiazépines chez les personnes âgées (2019), de la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées, formulent 23 recommandations liées à l'utilisation de ces médicaments chez les aînés. La première stipule d'éviter la prise pour plus de 4 semaines à cause des conséquences nommées plus haut et du risque de dépendance. La recommandation numéro dix s'adresse en partie aux membres de l'entourage : « Les professionnels de la santé ainsi que les personnes âgées et leur famille doivent faire la promotion d'un accès adéquat à des options non pharmacologiques pour la prise en charge de l'insomnie, des troubles anxieux (...) ».

Il faut toutefois faire attention et garder en tête que dans certains cas, ces médicaments peuvent être bénéfiques. Il n'y a pas de mode d'emploi précis s'appliquant également à tous les êtres humains... L'important pour l'entourage est de surveiller les effets secondaires, de noter ses observations pour éventuellement les communiquer au médecin, d'emmener la personne à parler de ce qu'elle ressent et au besoin de lui proposer de travailler les symptômes anxieux, de dépendance ou autres par le biais d'une thérapie. 📢



Proche en tout temps est un projet financé par L'Appui Mauricie et développé par Le Gyroscope en partenariat étroit avec Le Périscope. Ces deux organismes œuvrent pour les familles et les proches des personnes vivant avec une problématique en santé mentale.

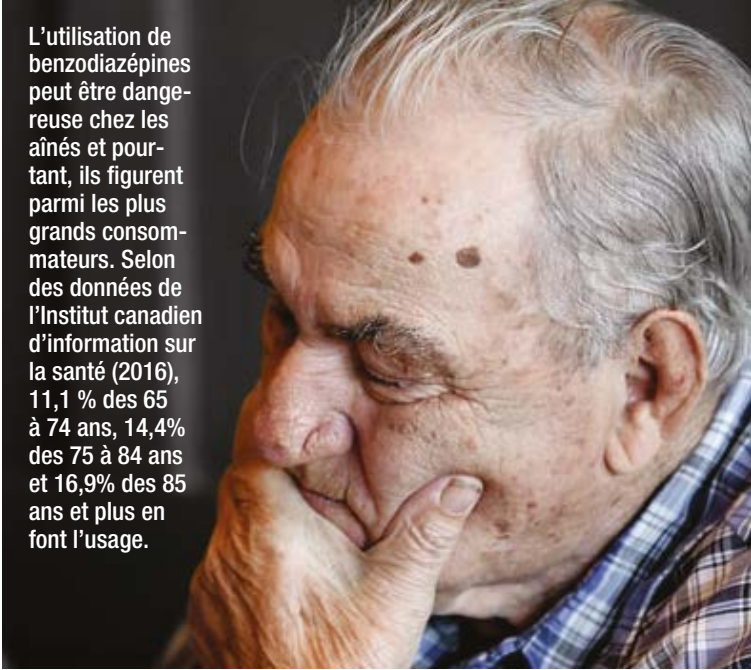
Pour information:
info@procheentouttemps.org



Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.



SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



L'utilisation de benzodiazépines peut être dangereuse chez les aînés et pourtant, ils figurent parmi les plus grands consommateurs. Selon des données de l'Institut canadien d'information sur la santé (2016), 11,1 % des 65 à 74 ans, 14,4% des 75 à 84 ans et 16,9% des 85 ans et plus en font l'usage.

Lettre ouverte au Secrétaire Général de l'ONU sur le vaccin COVID-19

Monsieur le Secrétaire Général,
Le Conseil Économique et Social de l'ONU a alerté la communauté internationale sur l'aggravation des inégalités entre les populations du monde dans le domaine de la santé, notamment face à la pandémie Covid-19. Dès le mois de mai, nombreux ont été les appels et les propositions demandant que la 75e Assemblée générale de l'ONU affirme que le futur vaccin Covid-19 doit être un bien commun, un bien public mondial, gratuit, droit à la santé de tous les êtres humains, primant sur la rentabilité financière et sur la sécurité sanitaire dite « nationale » des populations plus aisées des pays les plus riches.

Monsieur le Secrétaire Général,
Le Conseil Économique et Social de l'ONU a alerté la communauté internationale sur l'aggravation des inégalités entre les populations du monde dans le domaine de la santé, notamment face à la pandémie Covid-19. Dès le mois de mai, nombreux ont été les appels et les propositions demandant que la 75e Assemblée générale de l'ONU affirme que le futur vaccin Covid-19 doit être un bien commun, un bien public mondial, gratuit, droit à la santé de tous les êtres humains, primant sur la rentabilité financière et sur la sécurité sanitaire dite « nationale » des populations plus aisées des pays les plus riches.

Pourtant, à ce jour, les intérêts des plus forts semblent dominer dans les réponses face à la pandémie. Tant que les causes structurelles qui alimentent la primauté des plus forts ne sont pas éliminées, il n'y aura pas d'inversion de route.

Dans le domaine de la santé au niveau mondial, voici les trois causes à éradiquer en priorité :
le droit d'appropriation privée sur le vivant à but lucratif introduit dans la législation sur la propriété intellectuelle dès 1980 par les États-Unis et confirmé en 1998 par l'Union européenne ;
les tendances nationalistes xénophobes en matière de sécurité l'emportant sur la responsabilité commune, partagée des peuples et des États en matière de sauvegarde, soin et promotion de la vie de tous les habitant·e·s de la Terre ;
les mécanismes de la finance mondiale actuelle, notamment la privatisation des activités d'épargne et de crédit qui alimentent la croissance des inégalités de richesse entre les pays. Ces inégalités viennent aussi d'être bien documentées dans un récent rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD).

Au vu de ce qui précède et connaissant votre engagement personnel en faveur du droit à la vie de tous les habitants de la Terre, nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire Général, d'œuvrer à l'occasion de la 75e Assemblée générale de l'ONU, dans le cadre des compétences et des pouvoirs qui sont les vôtres, en faveur de l'examen et approbation de trois initiatives.

1- Abandonner en 2020 et 2021 la brevetabilité du (des) vaccin(s) contre la Covid-19 à titre privé et à but

lucratif et créer une task force mondiale de l'ONU chargée de proposer une révision des règles en vigueur en matière de propriété intellectuelle, en réponse adaptée aux exigences mondiales actuelles. L'objectif est de favoriser la concrétisation d'une conception coopérative et mutualiste de mise en commun, sous la responsabilité politique publique, du bien commun mondial qu'est la connaissance, au service du droit d'accès universel et gratuit aux thérapies contre la Covid-19.

2- Favoriser le lancement d'un programme mondial « Une nouvelle finance pour la santé de tous ». Le programme aurait comme but de promouvoir une forte capacité de production et de collecte de ressources financières autonomes des pays dits « pauvres ». Les instruments appropriés existent : régénération des caisses d'épargne publiques, des instituts de crédit publics, des sociétés d'assurance publiques surtout à l'échelle internationale par des accords de coopération étroite Sud-Sud ; une Banque mondiale transformée graduellement en une « caisse de dépôts et de consignations » mondiale ; interdiction des produits dérivés et des fonds spéculatifs dans les domaines concernés par la santé ; élimination des paradis fiscaux et nouvelle fiscalité sur les fortunes, comme proposé par le groupe des 83 « Millionnaires au nom de l'Humanité ». L'augmentation des capacités autonomes locales est fondamentale notamment dans les domaines d'activités qui concernant les biens communs et publics essentiels pour la vie (tels que l'eau, l'alimentation, l'énergie, le logement et l'éducation).

3- Mettre en place un groupe de travail chargé de formuler des propositions en vue de la création d'un Conseil de Sécurité des biens communs et publics mondiaux (pour commencer : eau, santé, connaissances). Le Conseil aurait une triple fonction :
a) alerte/tour de guet (observation, anticipation, de détections des émergences, évaluation à court et à long terme...) ;
b) initiative (rédaction de dossiers à l'adresse des autorités publiques de tutelle, propositions de débats et consultations publiques des citoyens, propositions d'interventions législatives...) ;
c) contrôle et propositions de mesures de sanction (en cas de non-respect des consignes de sécurité établie par les autorités publiques mondiales).



Vaccin(s), finance et sécurité, voici, Monsieur le Secrétaire Général, les trois axes de nos propositions.

Nous vous remercions vivement de votre aimable attention, dans l'espoir que les propositions feront l'objet de votre bienveillante considération dans le cadre de vos engagements en faveur d'une politique de la santé mondiale commune, publique et juste.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire Général, de croire à l'expression de nos sentiments les plus distingués. ✉

Agora des Habitants de la Terre
176 signataires provenant de 33 pays, dont...

Martine Châtelain, Verdun
Jacques Brodeur, Québec
Philippe Giroul, Trois-Rivières
Pierre Jasmin, Magog
Jean-Yves Proulx, Trois-Rivières
Lucie Sauvé, Montréal
Hélène Tremblay, Québec



DOCUMENTS CONFIDENTIELS ?

GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

Pour une relance adaptée à vos besoins

YVES Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ

BLOC Québécois

343, Avenue St-Laurent, Louiseville QC J5V 1K2
819 228-1210 - yvesperron.quebec

RENDRE LES DONNÉES DE LA RAMQ ACCESSIBLES AUX PHARMAS

Donner ses données... À quel coût ?

Si les libéraux se sont dits rassurés par la volonté du ministre Fitzgibbon d'assurer l'anonymisation des données, les autres partis de l'opposition (PQ et QS) revendiquent pour leur part la tenue d'une commission parlementaire à ce sujet. Sol Zanetti, député solidaire et porte-parole en matière de santé a d'ailleurs fait valoir qu'il serait pertinent d'entendre des éthiciens se prononcer sur la question.

ALEX DORVAL

LE RAPPORT DU SRAP

« Je ne veux pas sataniser l'industrie pharmaceutique qui nous permet plusieurs avancées, mais ceci dit, il faut être très prudent, car il n'y a pas grand-chose dans la loi par rapport à l'éthique de la recherche », souligne d'entrée de jeu Emmanuelle Marceau, professeure éthicienne au Département de médecine sociale et préventive à l'Université de Montréal.

Mme Marceau a siégé comme conseillère en éthique sur la Table de l'Unité de soutien à la

Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) et collaboré à la rédaction du Rapport sur l'utilisation des données cliniques issues des dossiers médicaux électroniques (DMÉ) à des fins de recherche (2018). Elle croit que les Québécois. es ont raison de s'inquiéter quant à la volonté du gouvernement de partager leurs données médicales avec les entreprises privées, et ce, peu importe qu'elles soient données ou vendues, brutes ou anonymisées.

UN MEILLEUR ACCÈS AUX DMÉ

La proposition du ministre Fitzgibbon pose un problème majeur sur le plan de l'éthique de la recherche selon Mme Marceau.

« Je suis tombé un peu de ma chaise comme bien des gens, car ça fait des années que des chercheurs au sein des institutions publiques, notamment du CHUM, veulent un meilleur accès aux DMÉ. Et là on voit le ministre qui se dit prêt à ouvrir la porte aux entreprises privées. Je dois dire qu'il y a quelque chose de très étonnant et interpellant. On devrait se demander pourquoi lorsqu'il est question d'avancement des connaissances, de bien public et d'amélioration du soin des personnes, on se heurte à ce chemin de croix, et là tout d'un coup, pour les pharmaceutiques, on serait prêt à donner des accès royaux. »

Il semble en effet que la piètre qualité des méta-données actuelles et la lourdeur des démarches pour accéder aux banques de données causent plusieurs maux de tête aux chercheurs travaillant au sein de la santé publique et des universités du Québec. « Ça devient aussi un enjeu éthique quand ça coûte aussi cher et que ça prend aussi longtemps avoir accès aux données », soutient l'éthicienne.

L'idée de rendre les données accessibles aux compagnies pharmaceutiques n'aurait toutefois jamais été amenée lors des rencontres de l'unité de soutien du SRAP. « Ça aurait été un assez gros enjeu qui aurait été discuté si le sujet avait été sur la Table, mais on n'en était pas là à ce moment. Et ça se serait certainement retrouvé aussi dans notre rapport. », indique l'éthicienne. L'anonymisation, un dispositif de sécurité illusoire

Dans le contexte où plusieurs incidents relatifs à des fuites massives de données personnelles ont fait scandale – pensons au cas qui a touché les membres du Mouvement des Caisses Desjardins –, il est de plus en plus question d'anonymisation des données. Ce processus vise à retirer certaines informations personnelles (nom, adresse, code postal, NAS, etc.) afin d'allouer l'utilisation des données à des fins de recherche et des

analyses par groupes d'individus sans possibilité d'identification. Cette expertise relève principalement d'entreprises informatiques issues du secteur privé.

Mme Marceau nous met en garde face à la réelle efficacité de l'anonymisation des données. « Il faut faire très très très attention, car dès qu'on a accès à un jeu de données, c'est-à-dire 3-4 banques de données, c'est assez déconcertant à quel point on peut facilement réidentifier les données. »

MAIS OÙ EST LE DANGER ?

Les préoccupations éthiques en lien avec l'instauration d'un système de santé apprenant par le croisement des données s'avèrent déjà fondées selon la conseillère en éthique. Plusieurs médecins rapporteraient une diminution d'efficacité due au traitement des données et une perte qualitative dans le rapport avec leur patient. « On a les yeux rivés sur l'écran et pas sur le patient nous disent certains médecins. Et ça peut aussi marginaliser certains praticiens qui ne sont pas habilités à utiliser ces nouvelles plateformes », explique Mme Marceau.

Mais ce qui pourrait être encore plus inquiétant pour les Québécois.es, nous dit l'éthicienne, ce serait par exemple, que certains employeurs puissent utiliser ces données à des fins de discrimination.« Le danger d'accès aux données c'est qu'on puisse permettre à certaines entreprises de cibler des groupes spécifiques de la société et d'adopter des critères d'embauche ou de renvoi qui viendrait exclure davantage les plus vulnérables et pourraient ainsi leur causer préjudice.Ou encore, poursuit-elle, des compagnies d'assurance pourraient s'en servir à des fins mercantiles. » Celles-ci pourraient notamment les employer pour ajuster leurs prix ou conditions de versement de prestations, ce qui encore une fois pourrait aboutir à une forme d'exclusion de groupes plus vulnérables. 



La proposition du ministre Fitzgibbon de rendre les données de la RAMQ accessibles aux compagnies pharmaceutiques pose un problème majeur sur le plan de l'éthique de la recherche selon Mme Emmanuelle Marceau, conseillère en éthique dans le dossier de l'accès aux Dossiers médicaux électroniques (DMÉ) à des fins de recherche.

Une présence toujours active

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044



FIER DE SOUTENIR L'INFORMATION!

RADIO BINGO
DE LA MAURICIE

TOUS LES SAMEDIS DÈS 18H

SHAWINIGAN ET TROIS-RIVIÈRES, BRANCHEZ-VOUS AU 92.9
OUEST DE LA MAURICIE, SYNTHONISEZ LE 103.1

103.1
COUNTRY POP



Le 5 octobre, c'est la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants. Pour cette occasion, le *Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Trois-Rivières* souhaite souligner l'importance et la nécessité de la mission éducative et sociale du personnel enseignant à tous les niveaux, en particulier dans les maisons d'enseignement collégial. Merci à tous les profs de ce monde de tenir le fort dans ce contexte périlleux!

Les trésors d'artisans maskinongois

Ce coin de la Mauricie, on le connaît notamment pour ses vastes étendues de champs ainsi que ses entreprises agricoles. Cela dit, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Maskinongé regorge de petits bijoux et attraits artisanaux de tout genre. Des artisans.es se cachent dans les racoins de la MRC. Mais qu'est-ce qui caractérise la communauté artistique maskinongoise ? Les créations des artisans locaux ? C'est cet esprit émanant de l'ouest de la Mauricie que nous vous invitons à découvrir dans le cadre de ces deux Chroniques estivales mauriciennes.

VALÉRIE DESCHAMPS

Avant de débiter notre parcours, la rencontre avec une agente du milieu était plus que nécessaire. C'est Jennifer Saint-Yves Lambert, agente de développement culturel et touristique à la MRC de Maskinongé, qui nous accueille tout sourire masqué, au bureau d'information touristique adjacent à l'autoroute 40 Est. Au centre de la table, une immense carte couvrant le territoire complet de Maskinongé nous attend. Allant de Saint-Alexis-des-Monts à Yamachiche et de Saint-Édouard-de-Maskinongé à Saint-Mathieu-du-Parc, cette carte indique les artistes et artisans participants l'an dernier au projet HangARTS publics. « Habituellement, cette carte offre aux visiteurs 3 circuits de visite d'artisans. Mais cette année, on a dû trouver une nouvelle formule », m'explique Jennifer. « On désire quand même permettre aux gens de rencontrer les artisans locaux », me dit-elle.

Cette année, HangARTS publics célèbre son quatrième anniversaire. L'initiative étant de nature 100% maskinongoise, la MRC a donné suite à un projet mené en 2016 par la municipalité de Saint-Sévère qui consistait justement à visiter les artisans et commerces locaux. « On

trouvait l'idée géniale. C'est pourquoi on l'a reprise et étendue à tout le territoire de Maskinongé » explique Jennifer. Ainsi, c'est ni plus ni moins que la continuité d'un esprit de communauté artistique qui s'étend à la grandeur du territoire.

« 2020 sera particulier pour notre projet. J'arrive justement de tourner des capsules vidéo avec les 19 artisans.es participant.es ! », raconte Jennifer. C'est que les 26 et 27 septembre, la page Facebook de Culture Maskinongé ainsi que le site Internet de la MRC seront peintes aux couleurs des artistes et artisans locaux. « Ils vous présentent leur milieu, leur vision, leur plaisir », fait valoir l'agente de développement. « À place de leur rendre visite, ce sont eux qui viennent au public cette année », ajoute-t-elle. Avant de partir pour découvrir nous-mêmes ces gens bourrés de talent, Jennifer nous fait part d'une des caractéristiques qui selon elle définit bien le monde de l'artisanat maskinongois : « C'est pas mal les aspects mythiques, légendaires et la création d'histoires de tout genre qui est au cœur d'une grande partie des créations. C'est certain que Saint-Élie fait office de catalyseur à ce niveau-là, mais on peut vraiment le ressentir partout dans la MRC. Les lutins qui se promènent un peu partout dans la région et la construction d'un esprit



PHOTO : SITE INTERNET DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Tournage des capsules HangARTS publics dans l'atelier de l'artiste peintre Francine Laurin, autochtone descendante de la nation Mohawk, à Louiseville.

collectif, de communauté ».. C'est d'ailleurs ces filons qui guideront nos visites dans Maski. Dans la prochaine Chronique estivale mauricienne,

vous aurez donc un avant-goût de ce monde d'artisans et d'artisanes qui vous transportera dans ces univers bien à eux. 

Pour lire la 2^e partie de cette chronique, rendez-vous dans la section Culture sur notre site gazettemauricie.com

Cet automne, profitez du plein air en toute sécurité et à petit prix

VOICI CE QUI VOUS ATTEND :

- Hébertisme (23 modules)
- Sentier en forêt
- Plage
- Parcours Disc golf (6 paniers)
- Jeux de fers/pétanque
- Rallye/rébus nature

**5 \$ par adulte
3 \$ par enfant**

11441 RUE NOTRE DAME O, TROIS-RIVIÈRES
819 377-3987 - INFO@VILLE-JOIE.COM
WWW.VILLE-JOIE.COM



Nouveau!

**Découvrez
notre
hébergement
d'expérience!**

PRIX DE LANCEMENT :

80 \$/nuît

**Du plaisir en plein air tout en
redonnant au suivant!**



LANCEMENT DU NOUVEAU BALADO DE LA GAZETTE DE LA MAURICIE

La Tête dans les Nuances avec Robert Aubin !



La Gazette de la Mauricie lance sa toute nouvelle balado-diffusion *La Tête dans les Nuances* ! Animée par l'ex-député Trifluvien Robert Aubin, l'émission de réflexions publiques sera enregistrée devant auditoire chaque mois à L'Estrade Populaire, café de la Coop Le 507, puis rendu disponible pour écoute 48 h plus tard via le site latetedanslesnuances.com.



Un balado de réflexions publiques animé par
ROBERT AUBIN

Dès le 9 octobre | gazettemauricie.com |   

PRODUIT PAR



PRÉSENTATEUR OFFICIEL



PARTENAIRE ÉVÉNEMENTIEL



L'équipe de *La Gazette de la Mauricie* est extrêmement fière de faire le lancement de son nouveau balado intitulé *La Tête dans les Nuances – Émission de réflexions publiques* ! présenté par la Caisse d'économie solidaire Desjardins et soutenu par la Microbrasserie Le Temps d'une Pinte.

ALEX DORVAL

Cette baladodiffusion sera animée par l'ex-député Trifluvien Robert Aubin. De nature rassembleur, l'animateur rencontre à tous les mois un trio d'invités.es allant du chercheur universitaire à la citoyenne engagée, en passant par le travailleur social et la politicienne. Chaque épisode vous transporte dans un jeu de changement de perspectives sur les idées reçues face à un enjeu de société, stimulant ainsi la réflexion publique. Mettez votre casque d'écoute et plongez avec Robert Aubin et l'équipe de *La Gazette de la Mauricie*, tête première dans les nuances !

SAISON 1

La saison de *La Tête dans les Nuances* suivra celle du journal et comprendra donc 9 épisodes d'octobre 2020 à juin 2021. Les thématiques abordées feront aussi l'objet d'articles publiés dans le journal tout au long de l'année. Pour connaître nos points de chute du journal, rendez-vous sur gazettemauricie.com

Chaque épisode se déclinera en 4 parties, commençant par la table ronde d'une soixantaine de minutes avec les 3 invités du moment. Puis 3 entrevues individuelles seront mises en ligne dans les semaines suivantes pour tenir l'auditoire en haleine en vue du prochain épisode.

Le concept de l'émission est à la fois simple et original. Dans une ambiance décontractée, nous invitons l'auditeur à une réflexion sur une multitude de sujets d'intérêt public : alimentation, économie sociale, vie communautaire, luttes sociales, environnement, culture, etc. La particularité de notre balado est d'offrir à l'auditeur deux types de rendez-vous avec nos invités. Le premier, lance la thématique du mois par l'entremise d'un forum de discussion où la table est mise pour un échange constructif mettant en

lumière les différentes expertises de nos invités. S'inspirant des émissions d'affaires publiques, *La tête dans les nuances* vise à dépasser la polarisation des opinions en créant un moment de réflexions participatives . Ainsi, la table ronde ne vise pas la confrontation entre les invités, mais la présentation d'expertises diverses permettant à l'auditeur de parfaire son opinion en regard des nuances apportées lors de la discussion. Cela dit, nous n'excluons pas que du choc des idées jaillisse la lumière !

Avec un seul sujet et un maximum de trois invités, cette portion du balado, d'une durée de soixante minutes, est enregistrée devant public lors d'un 5 à 7 tenu à L'Estrade populaire, café de la Coop Le 507, situé au 507 rue St-Georges à Trois-Rivières.

Le second volet quant à lui, comble les trois semaines qui nous mènent au prochain forum. Par le biais d'entrevues individuelles, d'une durée de vingt à trente minutes, nous entrons à ce moment, dans la tête de nos invités, afin de saisir leurs nuances, comprendre leur cheminement professionnel, leur passion face au sujet traité et répondre aux questions du public présent lors de l'enregistrement.

MOT DU DIRECTEUR

« Les actions entreprises depuis quelques années en matière de journalisme numérique sont le résultat d'une évolution naturelle de notre média communautaire qui s'adapte aux nouvelles manières de consommer l'information. L'ajout des baladodiffusions à notre offre s'inscrit dans un continuum de médiums qui s'appuient un sur l'autre. La balado-diffusion approfondie le contenu imprimé et celui-ci offre une synthèse claire des enjeux discutés lors des épisodes de balado. » - Steven Roy Cullen, directeur général à *La Gazette de la Mauricie*.

PARTICIPEZ À L'ENREGISTREMENT DEVANT PUBLIC

Pour participer à l'enregistrement devant public, rendez-vous sur la page latetedanslesnuances.com et remplissez-le formulaire à cet effet. Notre équipe se fera un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais.

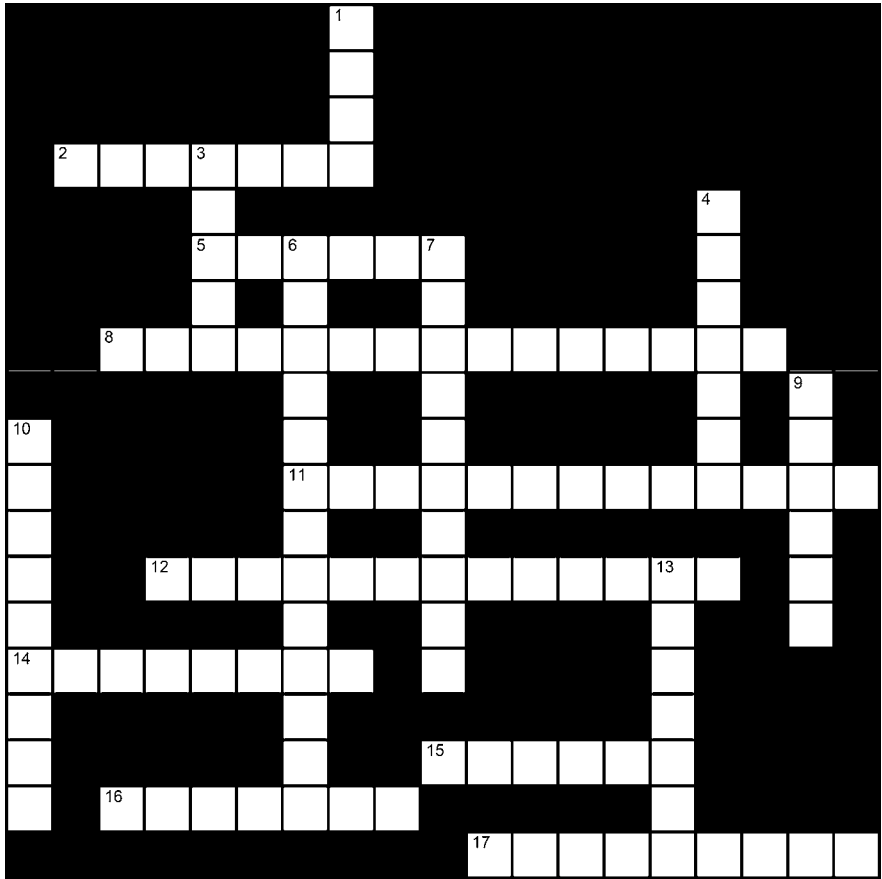
DATES DES ENREGISTREMENTS DEVANT PUBLIC, SAISON 2020-2021

Les épisodes seront mis en ligne dans les 48h suivant la captation devant public. 9

23 septembre – Épisode Zéro/ 36e saison pour *La Gazette* ! (Mise en ligne 25 septembre)
7 octobre – Épisode 1/ Souveraineté alimentaire : Mythes et réalités
4 novembre
2 décembre
20 janvier
10 février
10 mars
7 avril
5 mai
2 juin

Remerciements des partenaires :
L'émission ne serait possible sans la participation de nos précieux partenaires :
-Caisse d'économie Solidaire Desjardins
-Microbrasserie Le Temps d'une Pinte, Coop
-Coop Le 507

9 MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 2. Reprise économique (7)
- 5. Réalisateur du film Les Ordres (1974) (6)
- 8. Médicaments utilisés pour le traitement de l'anxiété (15)
- 11. Villes (13)
- 12. Socialisme vert (13)
- 14. Activité de portes ouvertes virtuelles sur les ateliers des artistes et artisan.es de Maskinongé (8)
- 15. Fonds monétaire trifluvien visant à défendre l'environnement à l'échelle locale et à lutter contre des problématiques environnementales. (6)
- 16. MRC de la Mauricie (7)
- 17. Membre du FLQ (9)

VERTICALEMENT

- 1. Nom de famille des frères felquistes, Paul et Jacques (4)
- 3. Animateur du nouveau balado *La Tête dans les Nuances*, ex-député du NPD à Trois-Rivières (5)
- 4. Député de Québec Solidaire, porte-parole en matière de santé (7)
- 6. Fait de rendre anonyme; son résultat (13)
- 7. Passage graduel d'une idée ou d'un développement à un autre (10)
- 9. Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (6)
- 10. Auteur du roman américain Nickel Boys (9)
- 13. Experte en bioéthique et professeure à l'Université de Montréal (7)

Réponses en page 2

Pour plus de contenu,
Visitez-nous au
www.gazettemauricie.com



Les derniers mois ont mis en lumière les immenses besoins des enseignants et des élèves du Québec. Pourtant, les profs ont des solutions concrètes.

Monsieur Legault, il est urgent de les écouter et de faire de l'éducation une véritable priorité.

